

L'ARCHITECTURE AGRICOLE A GUSSIGNIES

Jacques-Antoine de Witte



L'architecture est le reflet, l'expression d'une culture, au même titre que notre patois. C'est la réalité quotidienne dans ses racines, intimement liée au paysage, au relief, au sous-sol. Cela est vrai de la maison rurale, mais encore plus des bâtiments d'exploitations agricoles.

C'est une louable et haute ambition qui est à l'origine de la présente entreprise. Par une approche particulière, celle de notre patrimoine bâti agricole, elle nous permet de découvrir les fermes de nos communes rurales, le savoir-faire, l'ingéniosité, le souci de l'harmonie et du fonctionnel de tous ceux qui les ont construites.

A Gussignies, ce patrimoine s'offre à nos yeux, proche, souvent insoupçonnable, à l'image de l'ensemble du patrimoine du Nord, riche de diversité et de proximité.

L'association que je préside s'engage à travers le Parc Naturel Régional à soutenir toutes les initiatives locales, il convenait ainsi d'encourager cette action de valorisation de notre patrimoine rural.

Puisse cet ouvrage contribuer à mieux le regarder et le découvrir, à mieux le préserver.

Paul RAOULT

Maire de Le Quesnoy

Président de l'association pour l'aménagement
et le développement de l'Avesnois

Président du C.A.U.E. du Nord

INTRODUCTION

L'Agriculture a dominé l'histoire jusqu'au XIX^e siècle et peut-être même jusqu'au XX^e siècle.

Depuis quelques décennies, l'habitat agricole subit les mêmes dégradations que l'économie rurale. Les granges s'effondrent les unes après les autres, les étables sont transformées en garages à voitures, en débarras ou en pièces de séjour. Le visage ancestral du tissu villageois disparaît avec les dernières figures. Des bruits, des gestes, des images jadis répétés journallement ne sont plus aujourd'hui que le dernier souffle d'un monde transformé. L'évolution technique, la mobilité professionnelle, les stéréotypes imposés par la publicité, la course à la productivité, l'exode rural sont autant de facteurs qui ont modifié en profondeur la campagne et l'habitat de l'homme qui y vit.

Il m' a semblé utile de constituer une synthèse de l'habitation et des bâtiments au service de l'agriculture dans un village que je connais bien. Volontairement ont été rejetés les édifices publics : église, chapelles, mairie, école, qui ne sont pas directement liés à la production agricole, bien qu'ils soient intimement liés à la vie du village ; ont été aussi écartés le château et la ferme qui y est attenante. Leur architecture est en grande partie étrangère à la tradition locale. Le domaine de ce travail est modeste. Il cherche à poser les yeux sur des pierres et des briques que l'on voit peut-être tous les jours sans leur prêter d'intérêt. Donner un cadre à l'espace et une place à l'imaginaire, voici l'objet de la recherche. Il ne s'agit donc pas d'un travail de spécialiste, ni d'un ouvrage farci de conseils pour restaurateurs de fermettes achetées à bon marché. Les moyens mis en œuvre ont été très limités. Les chapitres qui suivent ne sont ni scientifiques ni exhaustifs. Chacun pourra s'il le veut compléter, préciser, amender cet itinéraire.



A - GÉNÉRALITÉS

1 - Situation du village

Construit à sept kilomètres au Nord-Ouest de la petite ville gallo-romaine de Bavay, le village de Gussignies est adossé à la frontière de la Province Belge du Hainaut. Dans la partie méridionale du département du Nord, entre les villes de Valenciennes et de Maubeuge, Gussignies est limité au Sud de son territoire par la charmante rivière aux eaux vives «l'Hogneau». Celle-ci prenant ses sources dans la forêt de Mormal, court vers l'Ouest en direction de Condé, où elle se jette dans la Haine et dans l'Escaut.

Depuis le dernier recensement du mois de mars 1990, le village compte 292 habitants. On constate une augmentation de près de 12 % depuis le dernier comptage de 1982 (261 habitants). Sur un siècle cependant, il convient de relever une importante diminution de la population. En 1896, le recensement avait compté 264 habitants, celui de 1901 montait la barre au niveau de 589. Ce plafond ne sera plus atteint. Au contraire, après les deux guerres, l'hémorragie a été importante. Trois dates permettent de constater les étapes de cette évolution :

- 1931 456 habitants
- 1954 400 habitants
- 1975 246 habitants

Soit à peine le double de la population comptée au XVI^e siècle (*En 1540, on comptait 33 foyers, soit approximativement 132 habitants*).⁽¹⁾

Oasis de verdure et de calme, situé au centre d'un triangle dont chacun des sommets constitue une zone à tradition fortement industrielle, Gussignies a su protéger son caractère champêtre et pittoresque. Entouré à l'Ouest par le Valenciennois, au Nord par le Borinage charbonnier et à l'Est par le Bassin de la Sambre, le village est un lieu privilégié, recherché par les amoureux de la promenade et de la convivialité.

En bonne comme en mauvaise saison, le week-end mais aussi en semaine, on voit tantôt des promeneurs à pied, tantôt des cyclistes, soit seuls, soit en groupes, parcourir les chemins de terre ou les routes étroites qui traversent la campagne. Les premières bases d'un accueil touristique sont en place. La plus ancienne structure a été aménagée dans le site de l'ancien moulin, transformé au XIX^e siècle en marbrerie puis en ateliers de polissage et de mosaïque. Les bâtiments ont été adaptés depuis, par la ville de Bruay-sur-Escaut pour accueillir ses enfants en séjour de vacances.

1 - *Les dénombrements de foyers dans le comté de Hainaut*.

Maurice A. Arnould - Bruxelles - 1956 - p. 248.

Les très nombreux cabarets ont disparu à l'exception de deux qui ont su s'adapter aux besoins d'une clientèle essentiellement boraine. Perdu dans un puits de verdure, le café appelé «Chez Mireille», accueille depuis 1950 ses amoureux de la France profonde, à la recherche des souvenirs, des bals en plein air, du vin mousseux et du camembert.

Un peu plus loin, on vit s'ouvrir à côté du traditionnel café «Au Baron», un restaurant, puis une brasserie artisanale - la plus petite de France, a-t-on écrit.

Des gîtes ruraux à grande capacité familiale ont été récemment aménagés dans des immeubles traditionnels et confortables.

Gussignies est devenu secrètement une étape indispensable à la découverte de l'Avesnois.

Avant de se plonger dans l'univers des forêts épaisses ou des bocages magiques, l'amateur de la nature trouve à Gussignies un avant-goût de ce qu'il est venu chercher : une faune très riche et pour certains encore exceptionnelle ; une flore abondante ; une nature sauvage à peine dérangée par l'homme.

Planté entre la vallée de l'Escaut et celle de la Sambre, à la limite de cette partie du Hainaut ancien que certains appellent toujours les «Hauts-Pays du Hainaut», ou plus brièvement les «Hauts-Pays», par opposition aux

plaines de la Haine et de l'Escaut que cette terre domine, ce lieu est une zone de transition.

Ici, on n'est plus dans les vallées humides et marécageuses, mais pas encore sur le plateau herbeux et froid du Pays de Mormal.

Ici, on n'est plus sur la profonde terre limoneuse qui a engendré la prospérité de nombreux villages pourtant voisins, tels que Roisin à l'Ouest ou Hon à l'Est. Ici, le plateau composé des riches alluvions éoliennes du quaternaire a été érodé par la rivière qui emporte avec elle le limon. Territoire négligé par les abbayes, délaissé par les seigneurs féodaux, on ne trouvera pas de fermes prestigieuses. Au contraire, le sol a été exploité par de petits laboureurs indépendants qui, de génération en génération, ont pu trouver les fonds nécessaires à l'aménagement de bâtiments plus ou moins confortables.

La richesse, toute relative, est venue au XIX^e siècle avec l'exploitation du sous-sol, par l'ouverture des carrières de pierre bleue et de calcaire primaire.

On le voit, la nature du sol, sa pauvreté ou sa richesse, selon les modes d'exploitation économiques imposés par des règles immuables, déterminent les conditions d'implantation et de renouvellement d'une population. Aussi, l'habitat

s'édifiera-t-il en fonction de ces déterminismes.

Economes de la fertilité de leur terre, les habitants se sont implantés entre les abords de la vallée et le plateau limoneux propice à l'élevage et la culture des céréales.

Cette zone habitée, qui détermine la vallée à l'ouest de son territoire, est plus froide, moins riche en limon, mais elle est propice à la surveillance du bétail. Sur ce site protégé des vents du Nord et de l'Est, les constructions se sont élevées au fil du temps.

Visitant le village aux environs de 1600 pour le dessiner, Adrien de Montigny nous présente l'habitat à travers une gouache. On constate que le site est identique à celui que l'on trouve aujourd'hui. Seule, la vallée de l'Hogneau est plus large. Des îles reliées par des passerelles occupent le fond des rocs. Le chemin venant de Bettrechies traverse les pacages communaux actuellement disparus à cause des carrières. Les maisons basses sont en torchis et recouvertes de chaume. De cette époque, il ne reste rien si ce n'est le site.

Jusqu'au XVIII^e siècle, les seuls matériaux de construction utilisés sont : l'argile, produisant la brique et la tuile ; et le bois que l'on trouve notamment associé au torchis dans la technique du colombage.

Avec l'ouverture des carrières dans les affleurements de roche calcaire, la pierre est venue renforcer la



«Gussignies - Vue du Sud-Ouest dessinée par Adrien de Montigny en 1599.

Le dessinateur montre les pâturages appelés *warechaix*, dans lesquels des carrières ont été creusées au début du XIX^e siècle. La rivière de l'Hogneau envahit toute la vallée. Il y a plusieurs îles reliées par des passerelles. L'habitat suit la ligne faitière de la vallée.» (1)

1 - *Albums de Croy* - Tome IX - Comté de Hainaut VI, Bruxelles -1989.
p. 142, planche 41.

2 - Le paysage

Ce paysage agricole de Gussignies n'a pas profondément évolué depuis le XVIII^e siècle. Peut-être y eut-il comme dans toute la région une progression de l'herbage au détriment de l'ancienne polyculture à base céréalière. Les progrès de l'élevage bovin et l'augmentation généralisée de la taille des exploitations et des parcelles, ont entraîné une certaine transformation. En 1906, la répartition de l'espace agricole de Gussignies était la suivante :

- terres labourables	180	ha
- prés naturels	30	ha
- herbages	55	ha
- pâturages et pacages	12	ha
- landes et terres incultes....	12	ha
- cultures arbustives	10	ha
- bois et forêts	36	ha
- non compris dans les catégories ci-dessus	18	ha
<hr/>		
TOTAL	341	ha



Il convient de replacer les témoins de l'architecture traditionnelle dans ce contexte, c'est-à-dire, quelques années avant la première guerre mondiale et après les années 1880 qui ont vu l'importation massive des blés américains. Cette situation conduira à de nouvelles orientations dans la gestion du sol agricole. 13 % de la surface seront occupés par des bois et plantations, près de 30 % orientés vers l'élevage et plus de 50 % destinés aux labours.

La répartition des prés et prairies témoigne à suffisance de l'omniprésence des sols humides, et montre l'influence des terrains moyennement pentus, aux sols modérément amincis. Les prairies artificielles se sont considérablement accrues. Tout récemment, le développement du maïs hybride fourrager a recouvert des îlots cultivés en polyculture.

Les prairies se retrouvent sur les replats et pentes de la vallée de l'Hogneau, et sur la cuvette du plateau limoneux (Près d'Audois - Canarderie - Petit Bois).

Prolongeant les zones brisées des versants Sud et Ouest de la vallée de l'Hogneau et du ruisseau du bois des Sartiaux, les prairies clôturées de haies vives et de fils d'ursus expliquent le choix d'implantation de quelques fermes d'élevage.

La grande majorité du paysage agricole se classe dans les paysages ouverts, qu'il s'agisse des labours ou des prairies qui ont été aménagés

au cours du siècle. Le long du bois, il reste les vestiges d'un véritable bocage de haies d'aubépines plus ou moins entretenues. Cette zone bocagère reste limitée et n'a pas engendré un habitat dispersé, comme dans d'autres zones où le bocage est fortement répandu.

Au-delà de ce petit bocage, la campagne est labourée jusqu'à la limite Est, vers Houdain. Vers le Nord-Est, au-delà de la cuvette humide d'Audois, on retrouve une zone boisée, appelée «Le Bois d'Audois», reste inculte d'une zone essartée au XVIII^e siècle. Depuis quelques années, cette partie est à nouveau reboisée. Avec le défrichement du Bois d'Audois vers 1850, on a vu apparaître le long de la Chaussée Brunehaut, de modestes fermes isolées et une structure très géométrique du découpage parcellaire dont le cadastre témoigne. De plus, les toponymes en «Sart» ou en «Bois» rappellent ces origines pas si lointaines. Juxtant la limite orientale du territoire, les parcelles du «Grand Sart» d'Eugnies, et celles du «Petit Bois» à proximité de Bellignies, ne trompent pas.

L'importance de ce défrichement généralisé a répondu à la pression démographique qui a existé au début du XIX^e siècle. L'utilisation du bois pour l'exploitation de la houille dans le Borinage tout proche a accéléré le déboisement.

L'usage des warechaix a justifié aussi la nécessité d'un paysage



ouvert. Au Sud de la zone d'habitat proche de l'église, s'étendaient sur le replat, tout le long de la dépression creusée par la rivière, ces pâtures collectives utilisées pour le troupeau commun. Celui-ci réunissait les bêtes des diverses familles villageoises, et se déplaçait pour pâturer, sur les terres cultivées avant et après les cultures, et sur les prés après la première fauche. Les clôtures étaient exclues, si ce n'est autour des petites parcelles entourant les maisons. Dans ce cas elles étaient réservées à l'usage personnel du propriétaire.

Les warechaix, après avoir été vendus par la commune, ont été éventrés par les carrières de pierre.

C'est aussi avec le XIX^e siècle que s'est étendu le bois dans la vallée de l'Hogneau. Il a remplacé les terrains incultes sur les abords pentus.

Actuellement, les systèmes agricoles sont orientés vers la production bovine, utile pour le lait ou la viande en général. Les herbages laissent une place non négligeable aux céréales fourragères et aux fourrages verts comme le maïs. On ne cultive ni betteraves, ni pommes de terre.



Les vergers de pommiers et de poiriers ont pratiquement disparus, à l'exception de quelques arbres réservés à la consommation familiale.

Partout, c'en est fini de la petite exploitation de quelques hectares. Si en 1888, on pouvait compter 179 propriétaires agricoles exploitant une superficie de moins d'un hectare chacun pour une superficie corres-

pondant à 120 ha, en 1987 la plus petite exploitation agricole compte 21 ha. Deux exploitants se partagent respectivement 46 ha et 60 ha. Ainsi, la plupart des bâtiments n'ont plus aucune vocation agricole. Ils occupent presque en totalité la simple fonction de résidence, principale ou secondaire, avec ce que cela implique de transformations, voire de dénaturations.

Au XIX^e siècle, l'essor des petites fermes était justifié par l'encouragement des exploitations oc-

casionnelles par les ouvriers carriers et marbriers qui partageaient leur temps entre l'usine et l'étable. Cette activité mixte et généralisée s'est éteinte progressivement depuis la fin de la seconde guerre mondiale. A ce jour, deux familles poursuivent en commun cette tradition.

3 - L'habitat

Il semble qu'à l'origine, le choix du site de l'habitat du village ait été conditionné par trois motifs importants : l'accès à l'eau, la facilité de son évacuation pour éviter les excès d'humidité, et la protection contre les vents du Nord et de l'Est.

C'est à proximité de l'église qu'il faut trouver ce site. Jusqu'au siècle passé, il n'y avait d'habitation, ni au Fond des Rocs, ni sur la chaussée qui traverse le plateau. Il est certain que jusqu'au XVIII^e siècle, l'immense majorité des immeubles sont édifiés, sur les versants adoucis de la vallée de l'Hogneau. Ces lieux sont particulièrement bien protégés. Ceci est prouvé par le dessin d'A. de Montigny dans les albums de Croy (cf. illustration de la page 11). C'est avec la construction du moulin et de la scierie de pierres du château en 1785 que la vallée sera aménagée et que le promoteur, pour des raisons économiques, prendra le risque de livrer ces bâtiments aux crues de la rivière.

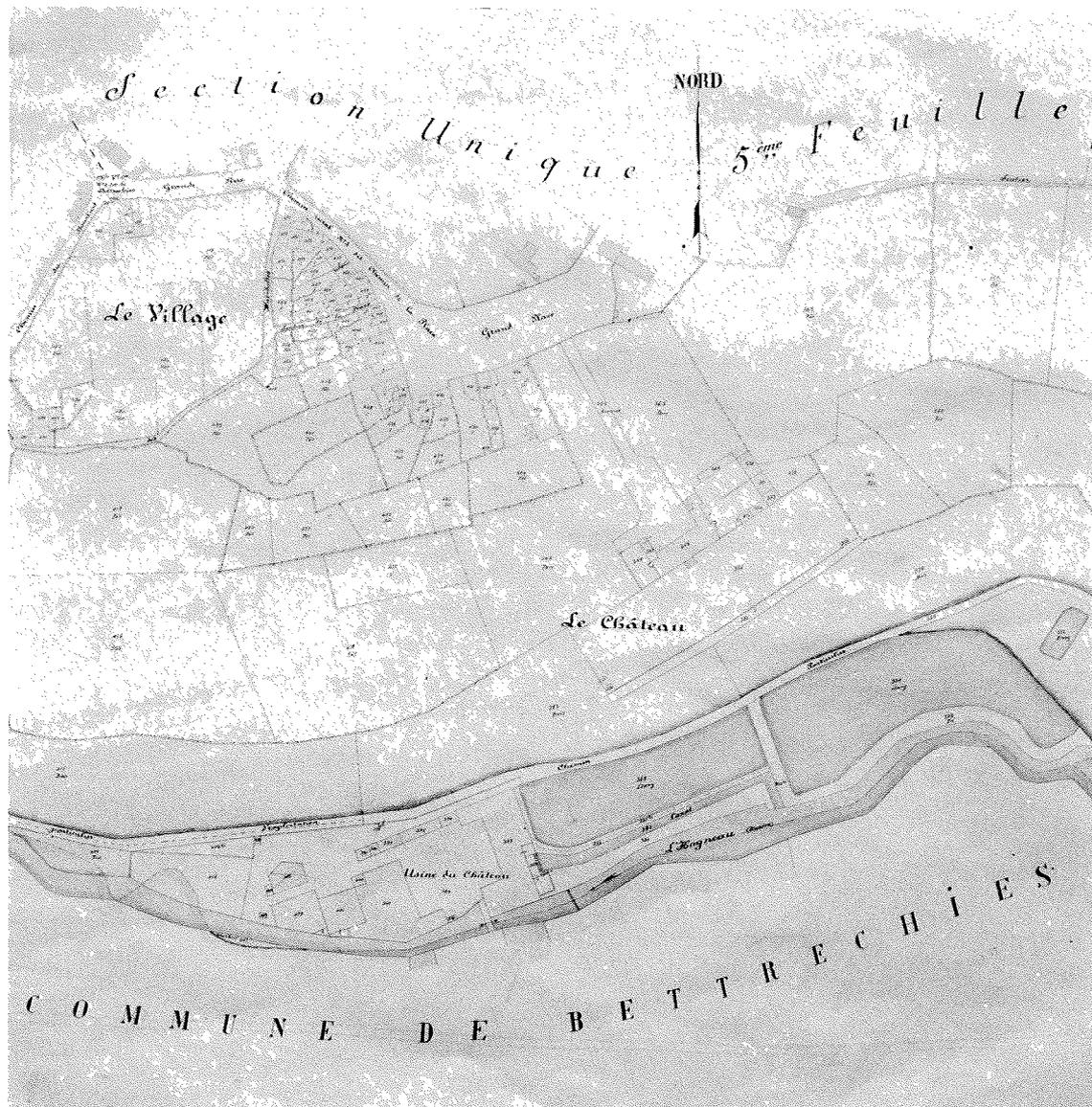
Sur le site construit du replat dominant la vallée, un unique chemin dessert les exploitations, et jette quelques tentacules vers le bas, ainsi le chemin de la chapelle, la rue Boulard (ancien chemin du moulin),

la rue du bois qui prolonge vers la Belgique le chemin de Sartiaux. S'appuyant sur ce réseau, les logis des exploitations s'orientent vers le Sud ou l'Ouest, à la recherche d'un bon ensoleillement. Selon l'implantation, les maisons auront tantôt leur façade en longueur parallèlement au chemin, tantôt leur pignon à rue. Friands d'espace, les constructeurs veilleront à ce que les logis ne soient pas contigus. Entre ceux-ci, un jardin ou un verger jouera le rôle d'une utile séparation. L'alignement ne semble pas respecter de règles très précises. Il est étiré et aéré. L'influence du sol, et donc du réseau routier, commande la disposition, l'orientation et l'implantation.

Après la zone habitée, le réseau quitte le village et le versant de la vallée, pour progressivement accéder au plateau limoneux et venteux. Ici l'habitat se raréfie et disparaît. Mais auparavant, on a traversé le Hameau de Termicourt, caractérisé par une forte densité de maisons modestes et de fermes. Ce hameau composé de la Ferme et du Triez de Termicourt, est situé au carrefour de quatre chemins, dont le vieux chemin de Bavay, seul chemin d'accès, qui permettait jadis d'entrer dans le village, en venant de Bavay. A cet endroit, s'articulent les plus grandes fermes. Ce petit fief aurait appartenu à l'Abbaye de Lobbes qui l'aurait vendu à la famille Hayoit de Bouchain.

L'habitat apparaîtra progressivement au XVIII^e siècle, le long de la chaussée, avec le défrichement du Bois d'Audois. Situé dans une zone venteuse et humide, il se développera peu et restera donc très dispersé. Seules quelques fermes exploitent ces terres conquises sur le bois.

Cet habitat récent, lâche et bien circonscrit à la chaussée, semble plutôt prolonger le village de Bellignies lorsque l'on vient de Cautipont et que l'on accède à la limite séparative des deux villages, au ruisseau de Virginette.



La morphologie de l'habitat que nous allons décrire trouvera sa définition actuelle avec le démentellement, puis la disparition des droits seigneuriaux. L'investissement immobilier a été au XVIII^e siècle considérable. Des terres jusque-là réservées aux usages exclusifs de la famille du seigneur de Fourmestault sont vendues. D'autres, appartenant aussi au seigneur, mais sur lesquelles la communauté villageoise avait un droit d'usage, sont délaissées. Après la révolution de 1789, les zones de pacage sont la propriété complète de la commune. Rapidement, elles sont vendues pour financer des travaux urgents de consolidation de l'église ou d'aménagement de la voirie. Les warechaix sont situés sur le flanc des limites Sud et Ouest de la rivière, sur les mauvaises pentes de la vallée.

Autour de ces lieux libérés du pâturage collectif, s'érigent des constructions nouvelles, liées à l'exploitation agraire. D'élégantes fermes s'agencent à proximité du château, autour d'un espace commun en forme de quadrilatère, de nos jours appelé «La Place».

Pendant tout le XIX^e siècle, l'habitat sera en développement constant sous la pression de facteurs humains et économiques. La proximité du bassin houiller et industriel du Borinage, l'ouverture de nombreuses carrières de calcaire et ensuite

l'activité artisanale des ateliers de marbrerie, ont provoqué une augmentation importante de la population, entraînant de surcroît, une densification de l'habitat, surtout ouvrier.

Entre les exploitations agricoles, un habitat intermédiaire s'est développé de façon limitée. Il est caractérisé par l'édification groupée de quelques maisons qui présentent toutes une porte unique en façade, une fenêtre unique au rez-de-chaussée, et à l'étage une paire de petites ouvertures basses. Cet étoffement s'est brutalement arrêté avec la première guerre mondiale.

La progression économique a été elle aussi brusquement orientée vers l'effort de guerre. Les usines marbrières n'ont pu correctement s'adapter après le conflit et ont fermé leurs portes. Depuis, l'habitat neuf est très limité et tout à fait exceptionnel.

Statistiques agricoles de 1888

surfaces <u>de 0 à 1 ha</u>		surfaces <u>de 1 à 5 ha</u>		surfaces <u>de 5 à 10 ha</u>	
nombre de propriétaires	superficie correspondante	nombre de propriétaires	superficie correspondante	nombre de propriétaires	superficie correspondante
179	120 ha	15	65 ha	5	50 ha
<u>de 10 à 15 ha</u>		<u>de 15 à 30 ha</u>		<u>plus de 30</u>	
2	20 ha	2	40 ha	0	0 ha

Statistiques agricoles de 1908

surfaces <u>de 0 à 1 ha</u>		surfaces <u>de 1 à 5 ha</u>		surfaces <u>de 5 à 10 ha</u>	
nombre de propriétaires	superficie correspondante	nombre de propriétaires	superficie correspondante	nombre de propriétaires	superficie correspondante
181	144 ha	14	69 ha	6	58 ha
<u>de 10 à 15 ha</u>		<u>de 15 à 30 ha</u>		<u>plus de 30</u>	
1	11 ha	2	45 ha	0	0 ha

Ouvriers agricoles employés chez les cultivateurs

<u>En 1888</u>	6 ouvriers à gages	28 journaliers et tâcherons
<u>En 1908</u>	3 ouvriers à gages	15 journaliers et tâcherons

Statistiques agricoles de 1908 (déclaration du 3 décembre 1908 - archives de la mairie de Gussignies)

4 - Typologie

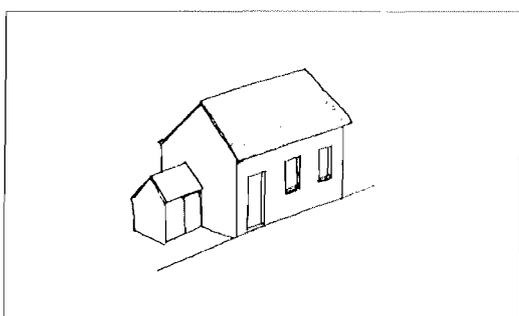
Le village ne compte pas de grosses exploitations isolées au milieu de leurs champs ou dans des petits hameaux. On trouve rarement des exploitations moyennes. On compte surtout de très nombreuses petites tenures dont la plupart n'excèdent pas quelques hectares. Celles-ci appartiennent à des cultivateurs ou des éleveurs occasionnels, qui trouvent dans le salariat agricole, artisanal, voire commercial, un complément de revenus appréciable et parfois indispensable. L'ouvrier, qui va travailler dans la vallée aux très nombreuses usines de marbre ou dans les ateliers, s'est occupé au lever du soleil de ses quelques bêtes. En rentrant de son travail salarié, le soir, il retournera à l'étable pour prodiguer à ses chevaux ou ses vaches les derniers soins de la journée. L'épouse quant à elle, restée à la maison, polit les pièces de marbre qu'elle a remontées de la marbrerie, tient un estaminet et veille à la petite exploitation. Les tableaux de statistiques agricoles de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e, établis avant le grand bouleversement rural de la fin de la première guerre mondiale, montrent parfaitement l'explosion des petites exploitations d'appoint.

(voir tableau page précédente)

La typologie des bâtiments agricoles va être influencée par ces constatations. De toute évidence, l'exploitation sera le plus généralement une annexe restreinte de la maison d'habitation. Cette multitude de tenures est aussi un phénomène du XIX^e siècle résultant du démembrement progressif des droits seigneuriaux sur le sol et de la vente de la réserve seigneuriale. A la fin du XVIII^e siècle, on voit apparaître des noyaux de fermes moyennes sur la place, à proximité du château et près de la ferme abbatiale, puis seigneuriale de Thermicourt qui donnera son nom au hameau. S'il est bien difficile d'établir une adéquation parfaite et stable entre la taille d'une exploitation et sa forme bâtie, on peut cependant reconnaître quatre types d'organisations des bâtiments, et constater l'absence d'un cinquième.

a - L'habitat élémentaire

Le noyau de départ de tout établissement est le corps de logis. On le trouve soit isolé, soit jumelé avec d'autres dans les espaces intercalaires des exploitations agricoles et des pâtures. Il présente une simple «façade à rue», et à l'arrière un jardinnet tout le long.



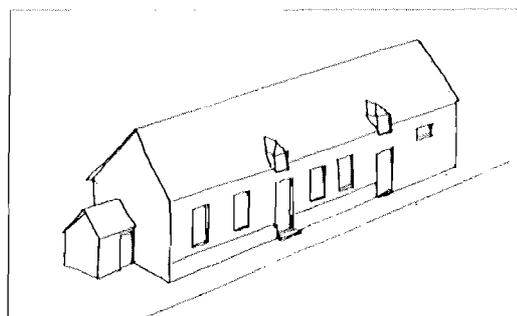
Dans le prolongement de ce noyau, se greffe une autre cellule dont l'appellation locale : «la remise», dit assez le flou de sa destination : simple débarras pour les outils qui servent à cultiver le jardin ou un petit lopin de terre, endroit de rangement de quelques aliments de conservation (pommes à couteau ou pommes de terre), abri pour l'élevage de la volaille. Parfois, si sa taille est plus importante, la remise est l'abri des quelques animaux que possède tout habitant du village. Voici tout le patrimoine du manouvrier des fermes moyennes, de l'ouvrier des carrières ou des marbreries, bref, de tout un monde de besogneux pour qui le cumul des activités apparaît comme une nécessité. Ces petits bâtiments, tôt ou tard condamnés par leur exiguïté et leur inadaptation à la vie

moderne, exigent un confort plus grand. Dans l'ensemble, la simplicité de leur apparence actuelle porte à les situer dans le XIX^e siècle.

b - L'habitat et le fenil

Lorsque l'appentis n'est plus une simple remise, mais qu'il est constamment destiné à abriter des animaux, nous passons au type suivant.

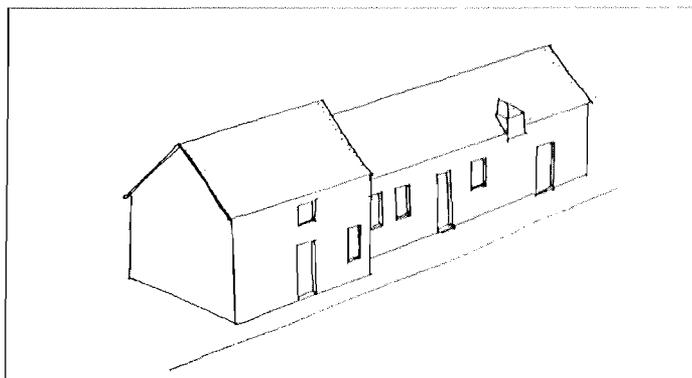
Les animaux ont besoin d'être nourris de fourrages secs, proches d'eux, pour économiser le temps dans la distribution journalière. Le type bicellulaire implique qu'on aménage un fenil ou «grenier à foin» pour entreposer les fourrages. Ces magasins sont souvent aménagés en grenier au-dessus des animaux. Cet endroit est un lieu de séchage, puisque très souvent, le foin restera une partie de la saison à l'extérieur, en meules bien aérées. Ce type d'habitat combiné d'aménagements pour l'élevage est difficile à repérer. L'appentis et le fenil ont été transformés pour répondre aux besoins du logis moderne friand d'espace nouveau pour une salle d'eau ou une cuisine.



c - L'habitat, l'étable et la grange

Ce modèle tricellulaire est certainement le plus répandu et le plus caractéristique de la typologie agricole de Gussignies. Dès que l'étendue cultivée tend à s'accroître,

granges à la charpente plus élevée que l'étable et le logis. La disposition en long des bâtiments n'est, elle non plus, pas toujours respectée. En fonction des orientations du corps du logis et du sol, la grange et

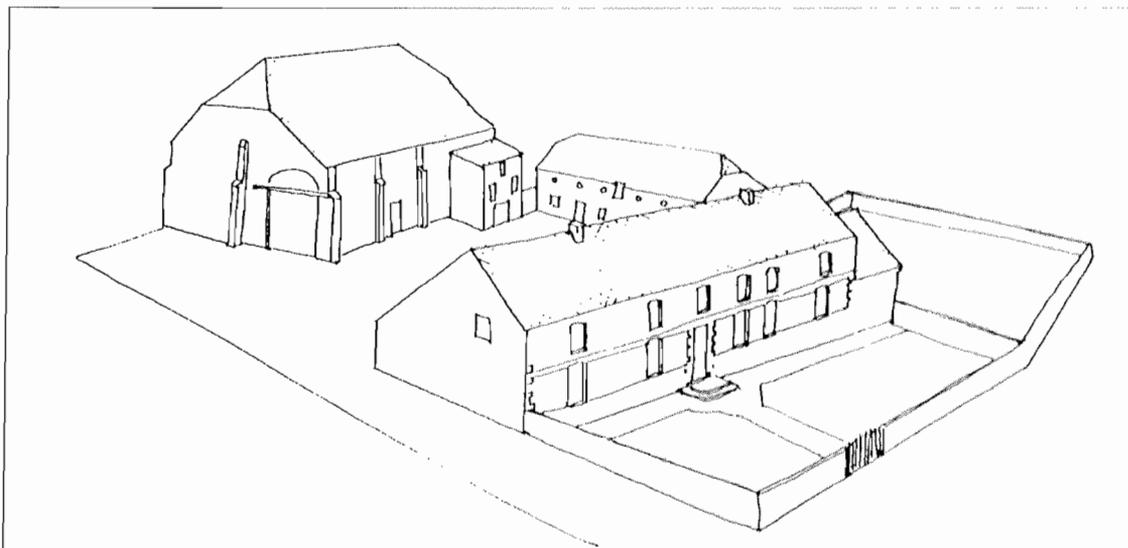


il convient d'aménager un espace plus important propre au stockage de la nourriture des animaux. Ceux-ci ne sont plus une ou deux vaches, mais une dizaine et autant de chevaux. Ce modèle d'habitat concerne non plus les ouvriers, mais un autre groupe socio-professionnel, celui des petits agriculteurs autonomes mettant en valeur entre 3 et 8 hectares. La grange peut aussi avoir une vocation mixte. Elle est utilisée à la fois pour l'élevage et pour le stockage. L'étage au-dessus des stalles sert à remiser le foin. L'accès au rez-de-chaussée se fait par une simple porte piétonne, ce qui implique une manutention à la brouette. Entre le logis et la grange, on élève l'étable. Ces trois cellules aux fonctions bien distinctes, sont couvertes d'une toiture qui unifie le volume d'ensemble. On relève aussi des

l'étable peuvent être parallèles ou perpendiculaires au logis. L'ensemble forme alors un début de cour qui annonce la disposition suivante, encore plus complexe.

d - La ferme en U

L'accroissement des terres exploitées, et, en conséquence, l'augmentation du cheptel, suscitent l'augmentation du volume de la grange d'une part, et le compartimentage de l'abri des animaux d'autre part. A côté des bêtes utilisées comme force de trait (chevaux, bœufs, mais aussi les vaches), le troupeau s'accroît de bêtes à viande et à lait. Des porcheries sont aussi aménagées. On rencontre encore des bergeries. Dès lors, une aile peut être réservée à chaque fonction : le logis, la grange, l'abri des bêtes. Pour économiser les



déplacements, le dispositif en U est adopté dans une bonne part de ces fermes moyennes. D'un côté, le logis et les remises, en face, la grange qui possède une entrée côté rue et une ouverture côté pâtures et, entre ces deux bâtiments, les étables, les porcheries, les écuries. Cette disposition est réservée aux belles fermes que l'on trouve près de l'église, sur la place et à Termicourt. Fragile, la grange peut avoir disparue. Des traces de celle-ci sont dessinées sur les anciens plans cadastraux. Un mur et une grille, ou même un porche, comme sur la place, ferment le quadrilatère ébauché.

e - Le type quadrilatère

Ici, il faut constater une absence, l'évolution s'est arrêtée. Le type en U fermé par un mur de clôture n'a plus progressé, même si le type quadrilatère est parfois esquissé, comme

par exemple à la grande ferme du vieux chemin de Bavay (Ferme Cornu).

La quatrième aile apparaît comme le résultat d'une volonté de clôture plus ou moins tardive, doublée du désir de donner une certaine image, de procurer un effet.

Par souci d'économie de matériaux de construction, sur ce mur de clôture, s'adossent des remises, un chartil, des clapiers, etc...

La disparité de ces annexes montre l'absence d'un impératif fonctionnel. Terminant l'évolution, la grosse ferme de type quadrilatère dans lequel un quatrième élément vient compléter l'ensemble des locaux techniques comme le moulin à grains, une forge, un atelier de maréchal, un grand chartil n'est même pas esquissé.

5 - La volumétrie

Le volume du corps de logis ou de l'ensemble architectural placé sous le même toit, se présente comme un parallélépipède rectangle étiré en longueur, parfois sur plus de vingt mètres, mais peu profond (environ 6 mètres).



Il est bien tenu entre les deux murs pignons. Des toitures en bâtière ou «en croupette» couvrent la surface. On constate une préférence à l'allongement plutôt qu'au réhaussement qui, s'il existe, est récent, et qui n'apparaît qu'à la fin du siècle dernier, mais surtout après la première guerre mondiale.



avant

Le volume primaire sera aussi amplifié au fur et à mesure de l'apport des générations et pour répondre aux besoins de l'exploitation. Appuyées sur un mur pignon, sur un mur arrière ou de clôture, des annexes se développent, pas toujours dans le meilleur goût. La grange est plutôt indépendante, parallèle au logis ou en retour d'équerre, sans forcément rejoindre la construction voisine. Son volume la rend d'emblée identifiable. Elle a une largeur d'une dizaine de mètres, et une profondeur d'une quinzaine. Au cours du XIX^e siècle, avec la disparition progressive des couvertures en chaume, on verra la pente des versants s'affaiblir et permettre une légère surélévation, qui donne au logis un étage complet. Ce gain de volume accroît la possibilité d'un stockage de foin et de récoltes. On perce des «gerbières» pour en faciliter l'accès.



après

6 - Les matériaux de construction

L'argile et la pierre calcaire extraite dans la vallée du Fond des Rocs à Gussignies, sont les dénominateurs communs à toutes les constructions du village. A ceux-ci, s'ajoute le bois qui sert aux ouvrages de charpenterie et aux travaux de menuiserie. Extraite du sol de Termicourt ou du plateau traversé par la Chaussée Brunehaut, l'argile est utilisée à l'état de terre crue et mêlée à de la paille hachée. Elle est directement mise en place selon la technique traditionnelle de la bauge. Les murs sont élevés sans recourir à l'usage d'armatures, notamment pour les angles. On retrouve encore des traces de cette technique ici ou là. Les quelques logis qui furent ainsi bâtis, de dimensions réduites et d'allure misérable, abritaient une population socialement dépourvue. Il eût été, en effet, possible de monter les murs en pierres de carrières. La technique de la bauge a, avec l'ouverture des carrières, rapidement disparu. Ce mortier terreux, s'il a l'avantage d'être économique, est très vite détruit par l'humidité. Même quand il est sec, il n'offre pas une grande résistance. Dans l'intérieur des maisons et des étables, il est employé à construire des cloisons légères. En raison aussi de la fragilité de la terre, on ne trouve plus de maisons à colombage dans

lequel l'argile s'utilise comme remplissage d'une structure en bois. Il faut aller en Thiérache, dans l'Aisne, pour trouver encore actuellement ce type de construction uniformément répandu dans les provinces du Nord jusqu'au XVIII^e siècle.

Moulée et cuite sur place, la brique a été utilisée pour la construction de la plupart des bâtiments. La profession de «faiseurs de briques» existait au XVIII^e siècle, ainsi qu'il apparaît dans les registres de catholicité, conservés au village. L'usage de la brique sera surtout réservé à l'édification de bâtiments d'une certaine ampleur. Son coût est élevé. Il faut pour sa fabrication utiliser du combustible, de la main d'œuvre spécialisée et l'aide d'un maçon qu'il faut bien payer. La brique est aussi nécessaire pour les travaux d'une certaine précision, en particulier, pour les finitions des parties supérieures des pignons.

La profession de «faiseurs de briques» requérait une technique traditionnelle particulière. La terre à briques n'est jamais mise en œuvre aussitôt après son extraction. En général, on la «tire au louchet» à l'automne, et on la laisse jusqu'au mois d'avril, exposée à l'influence de la gelée, du soleil et des agents atmosphériques, qui la divisent et en améliorent la qualité. Quand elle est bonne à être employée, un ouvrier appelé «marcheux», la piétine avec soin, la purge des petits

silex qu'elle peut contenir, et en forme de grosses mottes. Un second ouvrier, dit «vangeur», prend alors chacune de ces mottes, la pétrit avec les deux mains sur un tréteau, puis la partage en mottes plus petites, qu'il dépose sur l'établi du faiseur de briques, l'incontesté maître-ouvrier. Celui-ci est chargé de la fabrication proprement dite. Il a pour outils des cadres en bois ou en métal, et un couteau de bois qui porte le nom de «plane». Après avoir placé sur son établi un de ces cadres ou moules, il le saupoudre de sable pour que l'argile ne puisse s'y attacher, puis il le remplit de terre qu'il comprime avec la main, et dont il unit la surface supérieure avec la plane. La brique terminée, il la passe à un porteur qui la transporte sur une aire parfaitement aplaniée, où il la met à sécher. La dessiccation terminée, il n'y a plus qu'à faire cuire les briques en les soumettant plus ou moins longtemps à l'action d'une forte chaleur ; ceci après les avoir empilées en plein air par rangées alternées de charbon ou de bois.

La pierre calcaire grise ou bleue est aussi largement utilisée surtout au XVIII^e siècle à proximité des carrières. Des moellons sont remontés vers le haut du village dans des chariots ou même dans des hottes portées sur le dos comme les «botteresses» du Borinage. Les ouvriers-carriers prennent le temps

de tailler et d'appareiller de beaux blocs pour les soubassements et pour les encadrements des baies. Le choix de ces matériaux divers donnera au bâtiment un aspect élégant, encore amélioré par le contraste et la bichromie entre la pierre bleue et la brique rouge orangée.

Le bois de construction utilisé pour les charpentes, les entrevous appelés «voussettes», et les sommiers, se trouve aussi sur le territoire de Gussignies. Le Bois d'Audois, le Bois de Boutignies (appelé par erreur Bois du Boutinier), le Bois d'Angre, comptent de très nombreux chênes, des ormes, des frênes, qui sont soigneusement abattus et travaillés pour achever la mise sous toit. Parfois, l'orme est aussi recherché. Jusqu'au début du XIX^e siècle, à l'exception des plus grands bâtiments comme le château, l'église et quelques fermes, le village tout entier se compose des maisons recouvertes de chaume. L'ardoise extraite des Ardenes (de Fumay), matériau cher, ne pénétrera que tardivement et sera réservée aux plus nantis. La tuile de terre, appelée panne, est aussi utilisée à la fin du XIX^e siècle pour remplacer le chaume. En bout de pente de la toiture, les pannes peuvent être placées pour mieux recueillir les eaux de ruissellement du toit, alors que le chaume se maintient sur la partie supérieure, jusqu'au faîte chargé de terre et planté de joubarbes.

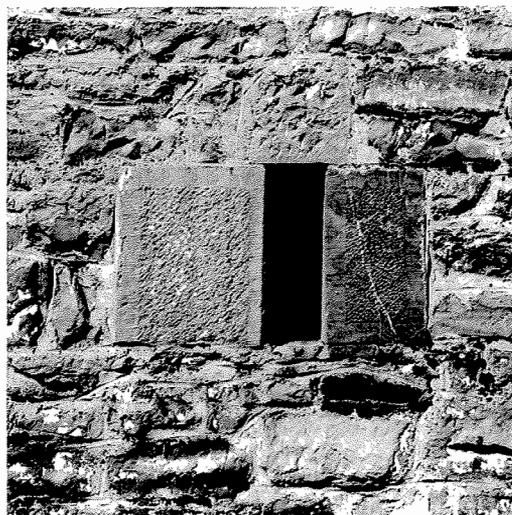
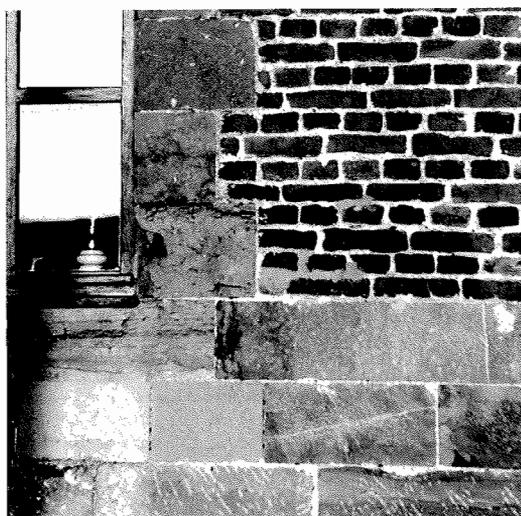
B - LA CONSTRUCTION

1 - Les murs

Il est nécessaire de creuser une tranchée pour monter les murs. Le périmètre de la construction est tracé au cordeau. Les fondations vont pouvoir s'asseoir aisément sur un lit de cailloux de silex que l'on trouve partout sur le site du village. Des petits moellons de pierre calcaire et des bricailions sont placés sur cette assise, et liés entre eux par un mortier ou de l'argile compactée. Ces fondations sont plus larges que les murs à élever. Pour les habitations simples, on va chercher dans les carrières du Fond des Rocs des déchets de calcaire qui constitueront les moellons de construction. Ces cailloux sont remontés soit dans un tombereau, soit dans une hotte portée sur le dos. Ces pierres sont assemblées entre elles avec de

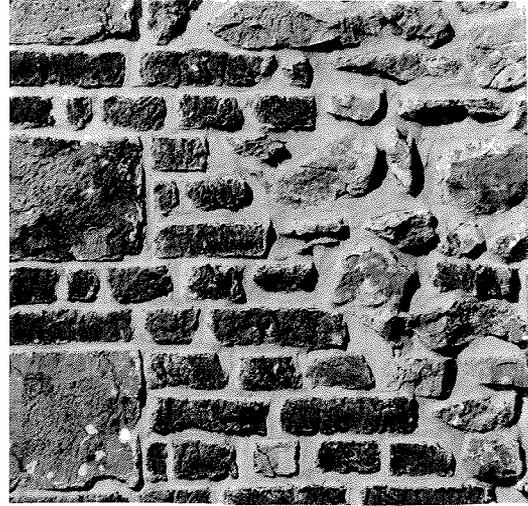
l'argile et un mélange de chaux et de gravier.

Pour les constructions plus riches, les murs sont en briques. La pierre de taille est utilisée comme soubassement ou comme parement et s'élève jusqu'aux ouvertures des fenêtres. Il s'agit de blocs de calcaire bleu à pans dressés et à arêtes vives. Les soubassements peuvent aussi être constitués de blocs de pierre dont un seul côté, celui de l'extérieur, est grossièrement équarri. Ensuite, la brique est placée en combinaison avec le calcaire et produit un élégant ensemble en bichromie. Pour appareiller les ouvertures des fenêtres et des portes, un chaînage de pierre de taille strie la façade et cerne les baies entretenant ainsi une recherche dans le contraste visuel. Aux angles extérieurs, des gros blocs de pierre de largeurs différentes renforcent, en chaînage, le gros œuvre.





La technique du colombage, on l'a vu, n'est plus utilisée dans le village. A l'exception du romantisme que ce style de construction pourrait nous inspirer, les témoins qui ont pu voir la mise en œuvre de cette technique, n'ont pas été particulièrement séduits. Voici ce qu'en pense le Préfet Dieudonné au début du XIX^e siècle : *« Parmi les maisons en terre, on en voit rarement qui aient une certaine apparence de propreté. En général, elles présentent un aspect de pauvreté et souvent de malpropreté qui inspire le dégoût et la tristesse. Les murs de ces maisons en terre sont fort bas : on touche facilement le bord de la couverture avec la main ; Mais le faite est très élevé. On donne ordinairement aux combles une hauteur à peu près égale à la largeur de la maison : ce qui sort de toute proportion. Les fenêtres sont placées à toutes sortes de hauteur et sous symétrie ; toutes sont garnies de volets. »* (1)



Si la technique de la terre glaise convertie en pisé a disparue, on retrouve cependant ici et là, des traces de ce mode de construction si répandu jadis.

Contrairement à la construction en pisé, la bauge ne requiert pas l'usage d'une ossature en bois. Ce procédé ne nécessite à aucun coffrage. Pour la bauge, les murs, peu épais et peu élevés, sont composés d'une argile additionnée de déchets de paille hachés finement. On corroye la terre en la battant et en l'arrosant. On y amalgame de la paille ou du foin haché. Au dernier battage, on y mêle de la longue paille brisée sous les pieds des animaux. On dépose ensuite le mortier par couches sur un socle en briques ou en moellons. On empile les unes sur les autres de grosses mottes d'argile à peine moulées au préalable. Mais on ne

1 - *Statistique du département du Nord.*
Préfet Dieudonné.
Tome 1 ; p. 507.

peut élever des murs de cette manière qu'à mesure que le dessous acquiert un degré de sécheresse et de solidité qui lui permette de supporter les couches successives. Ensuite, un enduit d'argile est étendu à l'extérieur et à l'intérieur, puis chaulé. Une ancienne étable (aujourd'hui transformée en remise), située sur le Vieux Chemin de Bavay, constitue le seul témoin en bon état de cette technique de la bauge. Ailleurs, dans la rue du Termicourt, on peut remarquer une utilisation partielle de cette technique. Souvent, la façade exposée aux vents d'Ouest, a été renforcée au moyen de briques. Il en est de même pour la partie supérieure du pignon et l'ouverture des fenêtres. Selon la richesse des agriculteurs, les dépendances sont en briques ou en pierres, bien que malheureusement, on voit de plus en plus souvent s'élever des granges en tôles, fixées sur une armature d'acier. Les pignons montés en briques, rarement en moellons, bénéficient d'une maçonnerie spéciale de renforcement vers l'extérieur. Les rampants sont montés «en épis» ou «en dents de scie», formés de cinq lits de briques en moyenne, placés perpendiculairement à la pente du toit. Ils permettent à l'eau de pluie de glisser sur leur tranche sans trop d'infiltration.

De plus, selon les types les plus anciens, ces rampants débordent de la toiture de quelques centimètres, et s'appuient sur des consoles de pierres taillées. Ces dépassements sont appelés



«winberges» (du néerlandais «wind» : vent ; et «bergen» : cacher ou abriter - protège-vent).

Ils empêchent le soulèvement de la couverture par les vents, ainsi que la détérioration de la charpente par la pluie. Il faut rechercher l'origine de ces débordements dans le besoin de protection de l'épaisse couche de chaume.

On trouve ainsi un rare exemple de pignon monté en moellons, avec dans la partie supérieure, des lits successifs de briques qui renforcent l'élasticité du bâti. Un lait de chaux blanchâtre, parfois grisâtre, recouvre uniformément les bâtiments. Ce badigeon est renouvelé chaque année, quelques jours avant la ducasse de la Saint-Médard (le 8 juin). Il imperméabilise la brique et les joints des pierres. Il diminue les

risques d'humidité et de moisissure à l'intérieur des étables et des granges vides. Il a également un pouvoir purificateur qui justifie son emploi surtout dans les étables : il y détruit les œufs que les insectes déposent dans les cavités de la maçonnerie. Faut-il y voir l'effet déterminant de ce souci d'hygiène qui s'infiltré dans le courant du XIX^e siècle, et qui entraîne alors le badigeonnage des murs, sans égard pour les différents matériaux et leur esthétique.

Heureusement, cette mode ou ce besoin est passé. Les sablages, lorsqu'ils sont effectués avec tout le soin et l'attention requis, renouvellent l'aspect des murs et leur rendent la



bichromie si caractéristique de cette région. Au chaulage, s'associe toujours le goudronnage du bas des murs, parfois éliminé par un cimentage récent. Il est destiné à les protéger contre le rejaillissement de l'eau gouttant du toit. Primordial sur les murs de briques et les couvertures de paille, le goudronnage aurait, tout comme le chaulage, masqué assez tard les soubassements en pierre. Les murs (appelés murs gouttereaux), qui soutiennent les versants des couvertures en chaume et ne disposent pas de gouttière, sont ainsi protégés à la base.

Ceux-ci, qu'ils soient de façade ou de pignon, sont traversés par les tenons des sommiers. De même que dans les anciennes structures en bois, les tenons sont calés par une clé ou par une hampe passée dans l'œillet. Pour les bâtisses de faible volume, l'ancre est en bois. Pour les autres, plus massives, il est préféré une ancre métallique qui peut donner le millésime de la construction. C'est donc, une construction plutôt élémentaire, sans recherche décorative dans les matériaux, qui caractérise les bâtiments ruraux de Gussignies.

2 - La toiture

De très nombreuses toitures du village sont construites «en bâtière», c'est-à-dire avec deux versants. Chacun des versants a la forme d'un rectangle. Ce mode de construction est à la fois simple et résistant au vent. On trouve aussi des toits en croupette. La partie supérieure, proche du pignon, est brisée. Il n'y a pas de toiture en croupe bien qu'on en trouve pourtant dans la région et même dans les villages voisins.

La tuile, appelée «panne», a été le matériau le plus répandu.



Elle a remplacé le chaume progressivement pendant le XIX^e siècle. Depuis cette époque, on a tendance à couvrir «en dur». Les compagnies d'assurance qui se développent, refusent leur garantie aux souscripteurs qui sont propriétaires de maisons ou de dépendances couvertes en chaume. Sensibles aux risques d'incendie, les familles les plus aisées ont recouru à une toiture agréée, qu'elle soit en tuiles ou en ardoises. Originaires des carrières

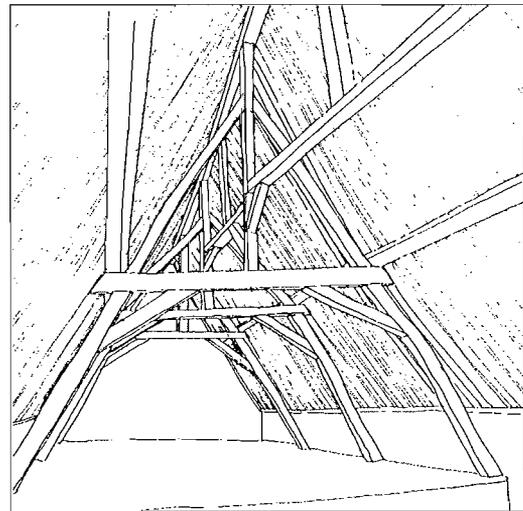
mosanes, l'ardoise violacée de Fumay est la plus répandue. Depuis quelques années, l'ardoise artificielle en fibro-ciment, dite aussi «Eternit», sert de couverture. Les toitures encore rouge-orangé ont, depuis peu, tendance à passer à la teinte noire ou grise. L'emploi du chaume a commandé le degré d'obliquité de la toiture. L'écoulement rapide des eaux de pluie est primordial sur une couverture de paille. La pente doit être d'au moins cinquante degrés. Actuellement, seuls quelques rares bâtiments présentent encore une couverture de cette inclinaison et gardent ainsi les caractéristiques de l'ancienne protection. Avec le passage à la toiture «en dur», une transformation s'est imposée. En effet, l'obliquité devant être moins aiguë, les propriétaires ont procédé à un rehaussement du mur gouttereau de quelques quarante centimètres, et ont ainsi pu mieux utiliser les volumes sous la charpente. Une toiture en tuiles se contente d'une inclinaison de quarante cinq degrés et même moins. Décivant les constructions rurales au début du XIX^e siècle dans le département du Nord, le Préfet Dieudonné donne des détails sur les couvertures : *«Les couvertures en tuiles se trouvent dans tous les arrondissements. Les tuiles dont on se sert, sont ou plates ou des tuiles «canal», creusées en S : cette dernière espèce, beaucoup moins pesante que l'autre est moins usitée. Les couvertures en*

ardoises ne se trouvent guère que dans les parties des arrondissements de Cambrai et d'Avesnes qui avoisinent les départements de l'Aisne ou de Jemmappes, où l'on exploite des ardoisières considérables. Il s'en faut de beaucoup que les toitures en ardoises et en tuiles, comme dans ce département sous le nom de «toiture en dur», soient aussi répandues que celles en paille. Cette dernière et dangereuse couverture, est encore celle des 2/3 des édifices ruraux, et peut-être plus.

[...] Dans l'arrondissement d'Avesnes, les 9/10^{ème} des bâtiments sont construits en pierres bleues ou blanches et le 1/3 à peu près de la totalité, est couvert en ardoises ou en tuiles». (1)

C'est la charpente, en général assez rudimentaire, qui règle le degré de la pente. Ses pièces sont irrégulières, mal dégrossies, assez souvent tordues et de remploi. Certaines, comme les poutres faîtières, peu visibles, sont de simples troncs ou des perches à faible diamètre. On utilise le chêne, mais aussi l'orme ou même le tremble. L'assemblage se fait par tenons et mortaises et présente une structure peu compliquée. Les arbalétriers, grosses pièces de bois, sont posés obliquement sur les murs extérieurs ou sur le sommier intérieur. A une hauteur intermédiaire, les entrails, pièces de charpente horizontale, soutiennent les arbalétriers en traversant de part en part la largeur du bâtiment. Au sommet, la ferme

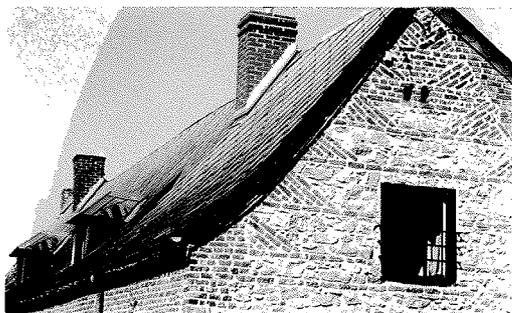
ou poutre faîtière réunit les chevrons sur lesquels viennent se fixer les lattes ou les voliges servant d'attaches aux différents matériaux qui composent la couverture. A différentes hauteurs, reposant sur les arbalétriers, d'autres grosses pièces terminent la charpente en supportant les chevrons sur la longueur du bâtiment.



On les empêche de glisser à l'aide de petits coins placés derrière elles, du côté de la pente du toit. Ces pièces s'appellent des «chantignoles». Essentielles, elles sont soumises à une charge permanente comprenant leur propre poids et celui de la couverture, et aux surcharges climatiques, efforts du vent, poids de la neige.

1 - Statistique du département du Nord.
Préfet Dieudonné.
Tome 1 ; p. 507.

Pour les logis les plus confortables, le bâti de la charpente est complexifié par un coyau.



Cette pièce de la charpente est clouée obliquement au pied d'un chevron, pour relever, et dès lors, adoucir l'inclinaison d'un pan de la toiture à sa base. Il est relié au mur par l'intermédiaire d'un longeron. Cet équipement de la charpente permet d'amortir la chute de l'eau et de la rejeter loin de la muraille. Le coyau disparaît en général au cours du 19^{ème} siècle avec la pose des gouttières, d'ailleurs concomitante à l'abaissement graduel de l'inclinaison des toits.

Pour monter les charpentes plus complexes, on utilise le marquage des pièces de bois, afin de reporter chaque pièce à sa place exacte lors du montage.

Les arêtes du toit et les rives des pignons constituent des points vulnérables. Les couvertures de pannes sont chapeautées de tuiles faîtières plantées en cavalier sur un lit de mortier et se chevauchant l'une l'autre. Le faîte des toits d'ardoises est également terminé

par une tuile faîtière, teintée au noir et souvent vernissée. La finition des angles est apportée par une feuille de plomb et plus tard de zinc.

La couverture n'est interrompue que par l'émergence de lucarnes. Il n'y a souvent qu'une seule sur le versant de devant ; celle-ci permet d'éclairer les combles.

Encadrée de bois, généralement peint en brun ou en blanc, la lucarne est plantée à l'aplomb du mur ou légèrement en retrait.



Elle s'appuie sur une panne de la charpente et repose sur les chevrons. Sa toiture est en croupe, recouverte d'ardoises et le faîtage est terminé par une tuile vernissée posée en cavalier.

Parfois, la lucarne s'emboîte sur le mur gouttereau, interrompant ainsi la frise et est traversée à mi-hauteur par le passage de l'égout du

toit. Dans ce cas, la toiture sera en bâtière ou en appentis.



Une autre trouée est pratiquée dans la toiture pour le conduit de cheminée. Le plus souvent, lorsque le logis compte deux pièces de profondeur, les conduits se rejoignent à l'intérieur, sous les combles, pour former une souche commune débordant du toit au niveau du faîtage.

Par contre, si le conduit n'alimente qu'une seule pièce, la souche émergera plus volontiers à l'avant du toit, mais elle peut aussi rejoindre un tracé plus sinueux qui l'emmènera au faite ou sur le mur pignon.

3 - Les ouvertures

Les ouvertures évoquent l'organisation du logis. La façade principale est généralement percée de nombreuses baies qui diffusent la lumière dans les différentes cellules du bâtiment. Les ouvertures créent dans le mur une succession de pleins et de vides. Souvent, les logis possèdent 5 fenêtres de dimensions importantes, 3 d'un côté de la porte d'entrée et 2 de l'autre. Ainsi, le logis présente sur sa façade 6 ouvertures régulières.



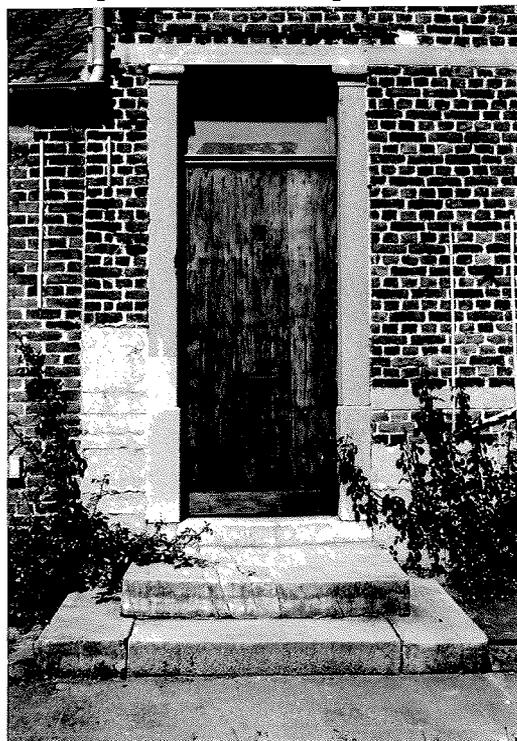
La façade arrière, pour les maisons qui n'ont qu'une seule profondeur, est plutôt aveugle, et ne reçoit d'ouverture que par l'éventuelle porte du jardin. Ceci reste théorique. Sur cette façade, ont été adossés des appentis qui font office de cuisine ou de pièce d'eau, de telle sorte que le jour pénètre aussi sur ce mur jadis plein. Pour les logis à 2 profondeurs, la façade arrière bénéficie aussi d'ouvertures, mais celles-ci sont généralement moins nombreuses. L'arrière étant réservé

aux chambres ou aux «chambrettes», la nécessité d'éclairage peut y être moins importante. Les pignons sont opaques. Rarement, une fenêtre éclaire et ventile le grenier. On peut cependant y trouver une porte gerbière ou de petits oculi. La ventilation du grenier est laissée aux lucarnes et aux prises d'air verticales sous forme de meurtrières que l'on rencontre dans la partie supérieure du pignon. Les murs extérieurs des étables portent de simples prises d'air de formes diverses, de faibles dimensions, conjuguées avec une ou plusieurs portes. L'accès des granges est assuré par une grande baie charretière et une porte piétonne. Ses pignons sont percés de fentes ou d'oculi de très faible diamètre. Les baies sont généralement rectangulaires. Les hauteurs mesurent le double de la largeur. L'encadrement est formé de matériaux en dur : la pierre et la brique. Le bois est utilisé accessoirement pour des petites fenêtres d'étage faisant office de lucarnes. Traditionnellement, le linteau est en pierre et à arc bombé. Il peut être réalisé en un seul bloc, posé sur les pieds-droits, ou formé de blocs de pierre taillée, bloqués par une clef en forme de trapèze. Le modèle le plus recherché est l'alternance de la pierre et de la brique, la clef étant toujours une pierre. C'est le style le plus courant de la fin du XVIII^e siècle, appelé style «tournaisien». Les montants

sont aussi en pierre dans les constructions les plus anciennes. Généralement, on trouve des pieds-droits chaînés constitués de blocs taillés, coiffés d'un linteau droit échancré, ou des pieds-droits alternés en style tournaisien. Plus tardivement, la porte a un encadrement en pierre taillée, avec un linteau en pierre muni d'un larmier. Vers la fin du XIX^e siècle, les constructeurs utilisent la brique pour les linteaux.

L'introduction fréquente d'une imposte, tend à affirmer la verticalité de la porte du logis dans la composition de la façade. Son linteau est droit ou en bâtière.

On retrouve certaines de ces caractéristiques dans les dépendances, si



ce n'est que la porte n'y nécessite pas d'imposte, et que les baies y sont d'ordinaire plus petites. L'entrée de la grange fait aussi l'objet d'un traitement particulier. Le tympan, situé sous l'arc en plein cintre, est soutenu par une poutre en bois. Les chassis sont ouvrants ; la croisée ou la traverse en font partie intégrante.

4 - Les structures intérieures

Les murs extérieurs ne suffisent pas pour assurer la solidité d'une construction. Sans des structures intérieures, ces murs se désolidariseraient. Des cloisonnements verticaux sont nécessaires. Parmi ceux-ci, il faut distinguer les murs de refend qui sont des structures à fonction portante, identiques à celles des murs extérieurs et les cloisons qui délimitent seulement des espaces. Les murs de refend n'ont pas beaucoup d'utilité dans les volumes bas et peu profonds. Les entrants des charpentes suffisent à assurer une bonne cohésion de l'immeuble. Cependant, ces parois internes supportent les poutres maîtresses du plafond avec les murs extérieurs. Les cloisons légères, d'une demie brique d'épaisseur, sont pour la plupart, postérieures à la bâtisse. Elles visent à mieux exploiter l'espace existant. Le cloisonnement horizontal est assuré par des voûtes et des planchers, sur un seul niveau. Les plafonds les plus fréquents, tant dans les étables que dans le logis, ont une charpente à entrevous. Un ou deux sommiers divisent l'espace dans sa largeur. Sur ceux-ci viennent s'emboîter des solives posées sur l'arête. Entre les solives, des briques posées à chant forment de petites voûtes plafonnées et chaulées. Parfois, ces «voussettes» sont constituées en pisé également chaulé.

Le plafond est bas, entre 2,20m et 2,40m du sol. La largeur des pièces



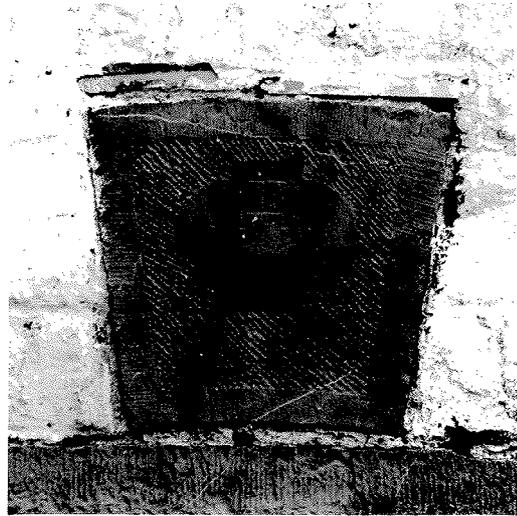
est limitée par la longueur des sommiers de 5 à 6 mètres. Ces sommiers, toujours en chêne, de 25 cm de large, présentent tous les 30 cm une encoche pour recevoir les solives des planchers. Ils sont ancrés dans la façade et peuvent aussi porter les fermes des charpentes. La disposition des sommiers est parfois contrariée d'une pièce à l'autre, pour rigidifier l'ensemble de la construction. Dans le logis, les voussettes sont interrompues au centre de la pièce par une surface rectangulaire encadrée sur 3 côtés de pièces de bois, le 4^{ème} étant accolé à l'un des murs de séparation ou de pignon. Cet espace délimite le passage de la hotte d'une cheminée saillante. A l'extérieur, des ancres, soit en métal, soit en bois, affermissent encore la fixation de cette pièce de bois essentielle que constitue le sommier. Pour mieux

assurer la répartition de la charge du sommier sur les murs extérieurs, souvent une pièce de bois allongée est placée dans ce mur. Cette pièce porte le nom d'achelet. Dans les étables, on peut trouver des plafonds plus simples constitués en plancher ou composés de simples perches de bois jetées sur les sommiers. La cave est généralement constituée par un simple voûtement en berceau, en pierre ou en brique, qui supporte l'escalier qui mène au grenier. L'accès se fait par un escalier en pierre bleue. Une seule ferme possède une cave constituée de plusieurs pièces voutées, soutenue par des piliers en pierre. Le sol est composé de grandes dalles également en pierre. Au niveau des greniers, un lit de terre recouvre les voussettes. On trouve aussi un carrelage en carreaux de terre cuite.

5 - Symboles

Au-delà de sa dimension fonctionnelle ou économique, la maison est aussi, pour ceux qu'elle abrite, un instrument privilégié de communication et d'affirmation de leur personnalité. Des croyances s'inscrivent dans la pierre. Ces symboles sont aussi destinés à obtenir la protection divine ou à écarter les influences néfastes. Depuis des siècles, un vocabulaire symbolique est véhiculé par des générations de bâtisseurs. Le symbole que l'on trouve le plus souvent à Gussignies est le «chrisme». Il est reproduit trois fois sur la clé d'un linteau de porte piétonne. Il est résumé par trois lettres : les initiales I.H.S., qui signifient, en latin, «*JESUS HOMINORUM SALVATOR*», ou en français : «Jésus, Sauveur des hommes».

La lettre H est surmontée d'une croix. Ce chrisme est dans toute la région placé à l'endroit le plus en vue, au point de pénétration du logis. Il est toujours souligné par un millésime et accompagné de décors, soit un cœur, soit une rosace. Une pierre représente les initiales ou même le nom du propriétaire.



Sur la place, au-dessus de la porte piétonne d'une ferme cossue, à côté de la porte charretière, une petite niche taillée dans la masse de la pierre devait jadis accueillir une statuette de la vierge protectrice. Cette niche fut chaulée en blanc ou en bleu de lessive. Malheureusement, la statue a disparue.

C - L'HABITATION

1 - Le plan

Le plan le plus primitif de la maison d'habitation tourne autour de deux pièces de dimensions sensiblement équivalentes, d'environ 24m² chacune. Cette disposition simple restera longtemps satisfaisante et abordable. A ce noyau s'ajoutent des unités supplémentaires qui prolongent le logis. Celui-ci a une autre caractéristique. Il est développé en longueur sur un seul niveau. Avec le passage des générations qui ont chacune voulu améliorer l'espace, ce plan primitif a disparu mais reste repérable dans les plus anciens logis. Ces deux pièces avaient des fonctions propres : l'une servait de cuisine, de buanderie, de lieu de séjour et était ouverte sur l'extérieur. Les animaux de la basse-cour y entraient facilement. Une table, quelques tabourets, un bahut, constituaient l'essentiel du mobilier rudimentaire ; dans la cheminée surmontée d'une hotte, se trouvaient une crémaillère et une paire de chenets. La crémaillère servait à suspendre au-dessus de la flamme les récipients munis d'une anse. Dans la pièce principale, se trouvait aussi le coin à évier et sa pompe en fonte. L'autre pièce était à la fois la chambre à coucher, le vestiaire et la remise à provisions. Ce type de plan, dont la superficie totale tourne autour

de 50m² concerne les catégories les plus modestes. Lorsque le plan s'étoffe, il le fait naturellement en longueur, dans le prolongement de ces deux pièces de départ. Une chambre supplémentaire remplit des fonctions plus diversifiées et plus économiques. C'est la réserve, la laiterie ou l'atelier. La façade du logis, ainsi allongée, présente 5 travées. Elle sera complétée par un couloir qui partage le logis sur sa largeur, le plus souvent inégalement, et qui permet de le traverser de part en part, ou qui donne accès au grenier. Ce couloir est une commodité appréciable parce qu'il permet d'atteindre le jardin qui s'étend à l'arrière. Il privatise aussi la cuisine en lui donnant un accès indirect. Il permet de sauvegarder une pièce pour les grandes occasions : le salon, tenu à l'écart, protégé des va-et-vient qui nuiraient à sa rigoureuse mise en ordre. Au XX^e siècle, avec les besoins d'équipements modernes, une cuisine est ajoutée à la maison ; dans la longueur du bâtiment, si l'espace le permet, sinon en largeur. Cette pièce souvent surchauffée est confortable et sert de lieu d'accueil quotidien. Le reste de la maison est relégué dans un rôle secondaire. Cette cuisine est orientée au Sud, jouit de beaucoup de lumière et redistribue l'organisation. Son toit est un appentis qui s'appuie sur le mur extérieur sans toucher au toit principal. De la pièce de séjour, on accède à la cave par une porte.

2 - La circulation

En l'absence de couloir, on accède directement dans la cuisine. Cette pièce, véritable nœud de distribution de toutes les circulations, garde toute son importance, même quand le nombre de pièces augmente. Chaque pièce, en effet, commande la suivante d'une manière obligée. Dans cette maison tout en longueur, toute communication vers une extrémité implique le passage par le local précédent. Ce passage forcé a pu faire naître l'idée d'un couloir qui raccourcit les trajets ou qui du moins les ordonne, en différenciant notamment les fonctions d'utilisation constante ou occasionnelle, comme entre la cuisine et la pièce de réception, diurne ou nocturne, comme entre la salle et les chambres à coucher. C'est tout naturellement dans ce couloir que l'escalier sera logé. Après quelques marches visibles et bien cirées, s'interpose une porte en bois qui dissimule la vue. La cage, cloisonnée en bois, occupe un espace restreint du couloir qui doit encore donner accès à l'arrière. Cette cloison revêt un intérêt pratique bien évident : isoler le grenier froid et poussiéreux du restant du logis. La descente de la cave est étroitement combinée avec l'escalier et le couloir lorsque l'emplacement s'y prête. S'il n'y a pas de couloir, les deux escaliers débouchent dans la cuisine ou sont rejetés dans une pièce contiguë au fond du couloir.

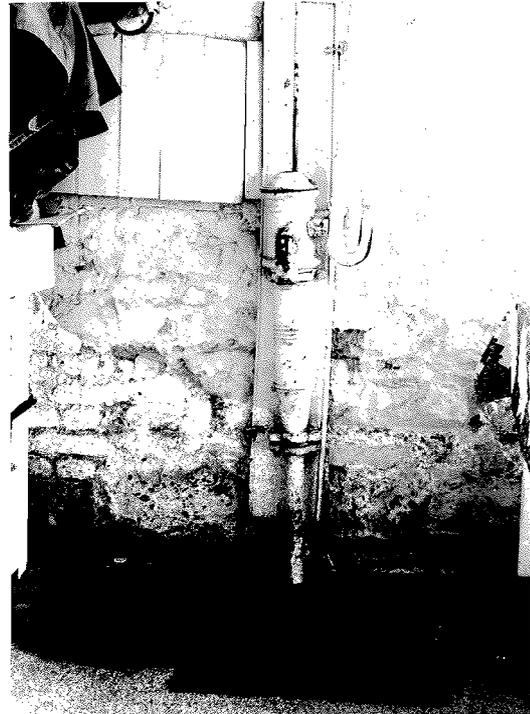
Avec le développement au début du XIX^e siècle de l'habitat ouvrier, la surface du sol a été économisée. Entre les logis disposés tout en longueur, des petites maisons d'habitation sont venues à certains endroits, comme sur la place, remplir des espaces intercalaires. Le nouvel habitat est à deux niveaux. Il s'apparente à ces médiocres constructions du XIX^e siècle. Deux pièces exigües s'alignent en profondeur, rarement en façade. Leur étroitesse les a condamnées à un jumelage au XX^e siècle avec la maison voisine. La construction de l'étage, destinée au quartier de nuit, libère le rez-de-chaussée. Enfin, il convient aussi de relever une autre caractéristique de deux immeubles situés sur la place. Ces deux habitations construites à la fin du XIX^e siècle, sont de type «fagnard». Le mur pignon devient la façade principale du logis. La façade présente une symétrie parfaite. Au surplus, le plan plus ordinaire ne comprend ni couloir ni vestibule. Les greniers et les combles, où le grain s'entasse après le battage, bénéficient pour la plupart des surélévations souvent faibles du XIX^e siècle. Bien aérés pour répondre aux nécessités d'hygiène, ils augmentent la capacité des lieux.

3 - Equipements

Si la manière d'occuper l'espace et de répartir le logis ne change guère, les équipements qui leur sont liés ont subi nombre de transformations au fil des générations et plus récemment pour répondre au besoin omniprésent de modernisation. L'eau destinée aux usages ménagers, provient d'un puits privatif ou commun, d'une source aménagée. Un puits creusé à même le sol d'une cave au chemin de la chapelle, témoigne de la proximité de la nappe phréatique. Pour l'utilisation non alimentaire, cette eau qui affleure dans la cave peut suffire. Les fermes les plus importantes sont équipées d'un puits situé à proximité du logis. L'eau pluviale est recueillie dans une citerne et puisée au moyen d'une pompe à bras. L'eau ruisselant de l'appentis est récupérée dans des tonneaux ou des bacs de récupération, adossés à la façade du logis.

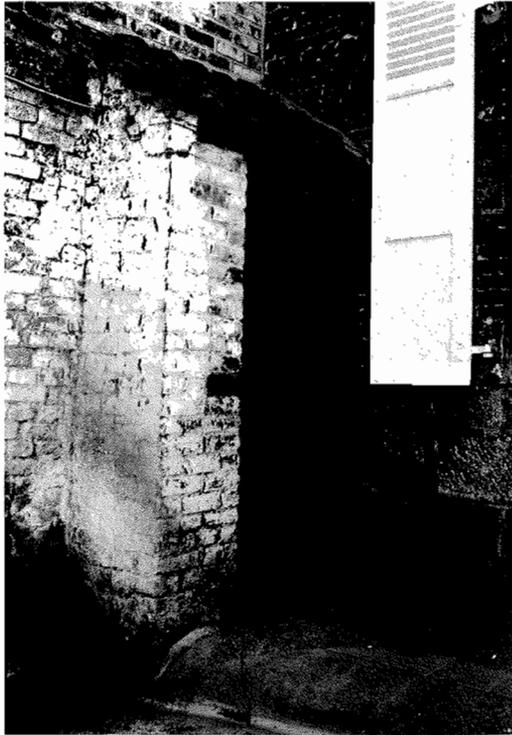
L'eau se trouve toujours à proximité de la «pierre», équipement important d'une petite pièce située dans le prolongement de la cuisine, c'est la «relaverie». Là, se prépare la nourriture, se font les vaisselles et la lessive. Le local fait aussi office de laiterie pour les petites exploitations.

L'évier, placé près d'un puits est une dalle de calcaire bleue,



plutôt plate. Elle se pose sur un muret de briques ou une console en pierre. En-dessous, se rangent les seaux et les marmites. La vaisselle se fait dans un bassin émaillé et la pierre sert uniquement d'égouttoir et de plan de travail. S'il n'y a pas de relaverie, l'évier se trouve dans la cuisine.

La latrine se place normalement à l'extérieur, sous un modeste appentis contre le logis ou au fond du jardin. Une simple planche de frêne repose sur un petit muret élevé au-dessus de la citerne à purin ou non loin de celle-ci.



La maison traditionnelle est construite sur une cave voûtée en berceau, qui permet de maintenir les aliments au frais. Le mobilier de rangement est minime. Une étagère sert à tenir au sec le beurre, le fromage et les confitures. Les salaisons marinent dans des tonnelets de grès. Une longue pierre bleue repose sur des murets et maintient des aliments au sec dans cet endroit facilement inondé. En dessous de cette pierre sont rangées les bouteilles de cidre ou de vin. Au-dessus, quelques légumes sont conservés dans des caissons de bois. Dans un coin, une poutre de bois délimite la réserve de pommes de terre. La légère déclivité du sol achemine les eaux de suintement vers un puisard.

Dans les maisons, il n'y a plus de sol en terre battue. Un carrelage moderne ou des dalles de pierre bleue le recouvrent, dans la cuisine et la pièce arrière ou dans le couloir. Dans les chambrettes ou cabinets, on retrouve le traditionnel carreau rouge en terre cuite, plus chaud. Un carrelage est posé aussi sur le sol du grenier, au moins sur une partie de celui-ci. Les petits carreaux sont de dimensions variables de 15 à 20 cm. L'éclairage est assuré par les baies qui illuminent les pièces principales, au reste, peu profondes. La cuisine et la belle pièce reçoivent la lumière d'au moins deux fenêtres ; la chambre n'en a communément qu'une. Les petites pièces supplémentaires qui occupent l'arrière du bâtiment ne disposent que de baies étroites qui limitent le passage du froid dans ces pièces peu chauffées. Le grenier jouit d'un éclairage réduit, donné par des lucarnes ou ouvertures qui procurent de l'air et un minimum de clarté. Au pied des murs, des soupiraux ne laissent filtrer qu'une lumière parcimonieuse dans la cave.



L'éclairage nocturne est donné par le feu et ensuite le poêle dont le couvercle reste ouvert et permet la veillée. Plus tard, le bec à huile, puis la lampe à bougie ou au pétrole, répandent une lumière plus intense, et permettent le soir d'effectuer des travaux précis. Une seule cheminée à feu ouvert chauffe l'espace de la cuisine dans les plus petites demeures. Les maisons mieux équipées, bénéficient de deux cheminées qui s'adosent de part et d'autre du même mur de refend et qui chauffent ainsi la belle pièce et la cuisine. Un poêle à longue buse et au pot apparent, s'intègre par la suite dans la cheminée qui se voit en partie murée et agrémentée de plaques de marbre noir. Le foyer sert aussi bien à chauffer qu'à cuisiner. Une sobriété totale caractérise les revêtements intérieurs. Une chaux bleutée recouvre ses murs.

4 - Le mobilier

La modernisation, les changements de propriétaires, le jeu des héritages ont entraîné la disparition ou le déplacement des meubles. Seul, le mobilier solidaire de la construction reste un témoin fiable du passé, tout comme l'escalier dans quelques habitations. Fonctionnel avant tout dans les logis simples (il permet l'accès aux combles), du type échelle de meunier, il ne consiste qu'en une seule volée droite, rudimentaire, enfermée dans une cage, dissimulée derrière une porte. Il est dépourvu de rampe.

Le placard, meuble le plus communément répandu, est situé d'ordinaire dans la cuisine, à côté de la cheminée. Sa position privilégiée près du feu, le destine au rangement des provisions d'usage courant et de la vaisselle. De dimensions variables, il est à l'image des autres menuiseries de la maison, simplement panneauté. Chez les fermiers aisés, le placard équipe aussi la belle pièce et tient lieu de vaisselier. Ce meuble représente un véritable travail d'ébénisterie. C'est un buffet à deux corps inférieurs et deux corps supérieurs, complété par une rangée de deux tiroirs intermédiaires. Dans les logis plus petits, il existe des encoignures pour ranger les ustensiles et la vaisselle ; parfois aussi la gaine de l'horloge strie le



droits en pierres bleues, reliés par un manteau de bois ou de pierre, lui-même surmonté d'une hotte en maçonnerie. Au XIX^e siècle, apparaîtront massivement les cheminées en marbre noir provenant des gisements voisins.

mur du sol au plafond, ou se range dans un coin. La chambre à coucher possède dans la maçonnerie des placards rustiques, en bois blanc, destinés au rangement du linge courant. Parfois, il ne s'agit que d'un simple renforcement muni de quelques planches de traverse en peuplier.

Il y a très peu de traces de cheminée ancienne. Les quelques exemples montrent des modèles fort différents. Celles des logis simples ne laissent pas de place à l'ornementation. Deux consoles constituées de blocs de bois, retenues par des pieds-droits également en bois, constituent la cheminée la plus rustique. Plus élégante est la cheminée à pieds-



5 - Décors et styles

Le corps du logis est le premier à attirer l'attention. A y regarder de près, pas mal d'habitations concentrent une série de détails architecturaux, qui sont traités avec soin. Ils se multiplient plus volontiers sur la façade avant, l'arrière étant d'ordinaire plus dépouillée.

La bâtisse en pierre se prête peu à la fantaisie décorative.

Sur la façade en briques, la mise en œuvre d'un bandeau en pierres bleues taillées, traduit un certain raffinement. Une frise de briques forme la corniche et s'aligne sous le toit. Elle compose un relief longitudinal qui ourle le sommet du mur gouttereau. Le dessin géométrique en est souvent simple et identique dans tout le village.



D - LES DÉPENDANCES

1 - La grange

Au village de Gussignies, les exploitations agricoles traditionnelles sont de petite ou de moyenne taille. Aussi, les rares granges de cette terre pauvre ne connaissent pas une place remarquable dans l'architecture rurale analysée. La vocation de la grange est double. Dans une région où l'on cultive surtout le blé, l'avoine et le seigle, son utilisation première est le remisage des céréales (1). L'autre raison d'être de ce bâtiment, est de permettre de procéder au battage des gerbes au moment qui s'y prête le mieux, une fois la main d'œuvre libérée des tâches plus urgentes avant la mauvaise saison. Pour garantir l'indispensable ventilation des lieux pendant le dernier séchage des gerbes, des orifices trouent les pignons dans leur partie supérieure, c'est-à-dire là où il semble bien qu'on n'engrange jamais.

Typologiquement, la grange est en large ou en long. Les deux caractères se retrouvent au village, mais il semble que les plus grandes granges soient du type en long. L'entrée est large de 4m. Les 2 vantaux ont une largeur de 1,75m chacun. Lorsque les murs sont entièrement en briques, elle est renforcée à la base par des blocs de calcaires.

Pour que les voitures chargées de récoltes puissent y pénétrer facilement, on aménage du côté de la rue ou de la cour intérieure une



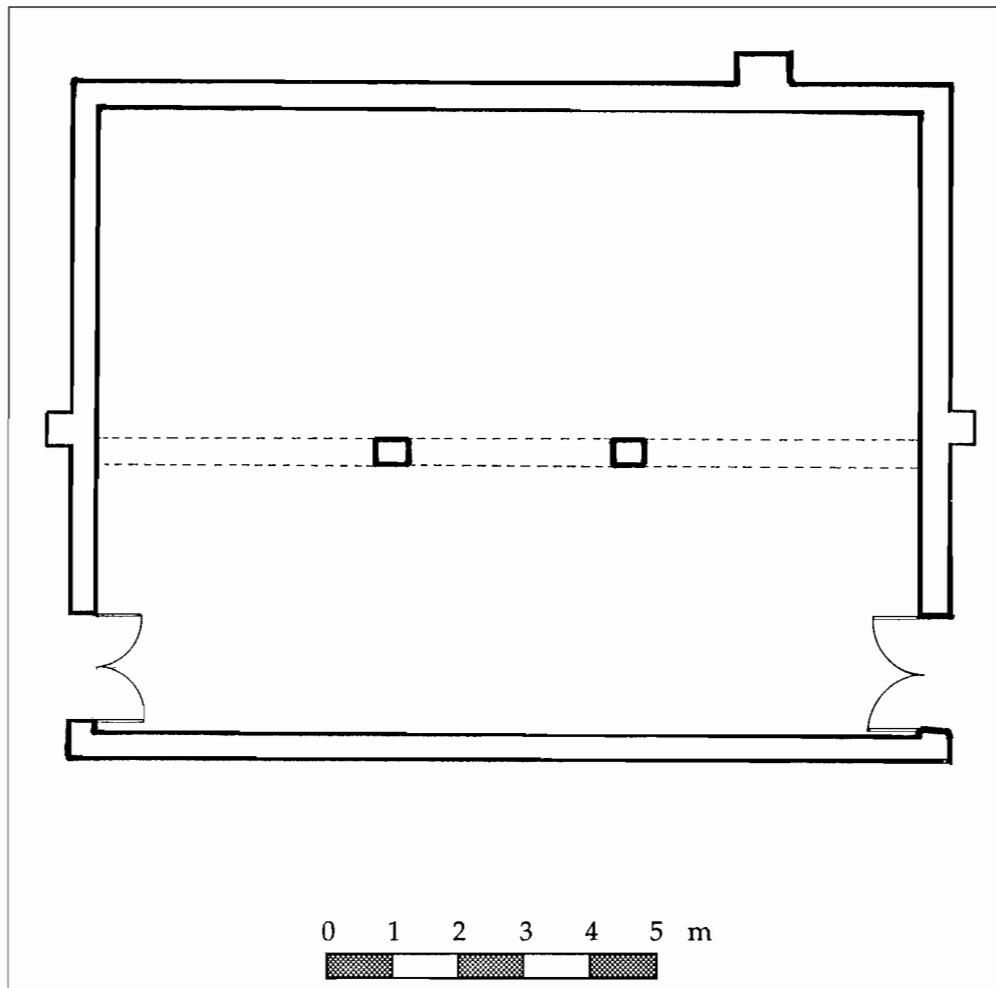
allée de pavés. A l'intérieur, le passage du chariot est encore dallé de pierres bleues ou simplement recouvert d'un mélange solidement dammé d'argile et de bouse de vache. Il sert au battage des grains à partir de l'automne. A côté du passage, se logent les «gerbiers», limités par un muret «garde-grains». Souvent la grange est percée de part en part par une allée charretière. En face de la porte côté rue ou cour, se trouve un autre passage charretier donnant accès aux pâtures sur l'arrière.

1- Déclaration de récoltes en 1906 :

blé d'hiver :	44ha.
blé de printemps :	16ha.
avoine :	34ha.
seigle :	13ha.
orge :	9ha.

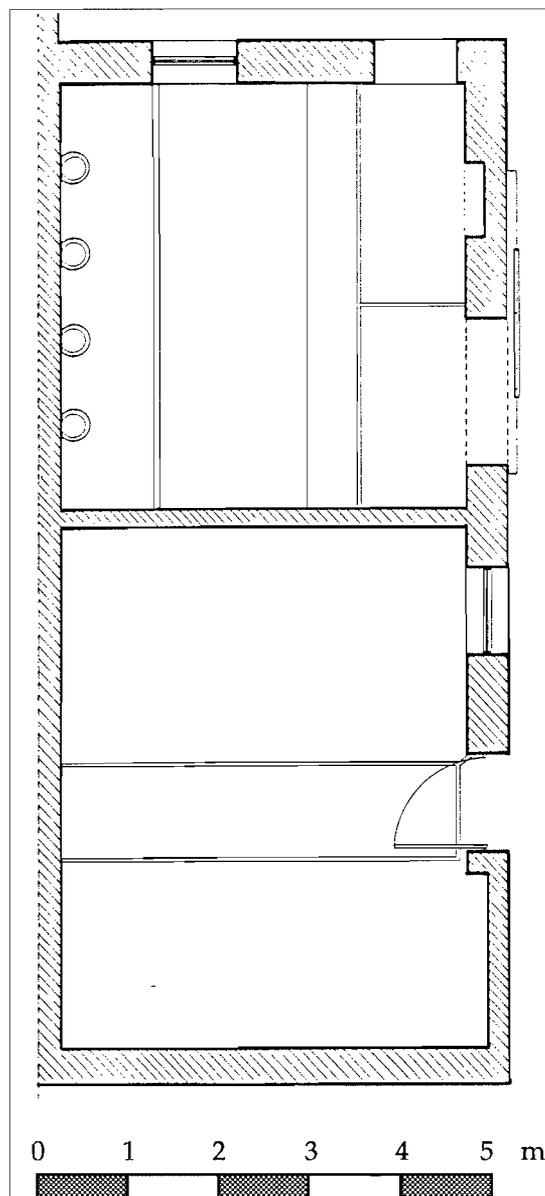
Pour les granges en long, les murs gouttereaux sont encore percés d'une porte piétonne. Celle-ci permet une meilleure circulation vers la cour pour le déplacement des hommes et des chevaux. En ce qui concerne les granges en large, elles ne nécessitent pas la création de passages supplémentaires, les distances étant plus courtes. Lorsqu'il est vaste, le volume de la gran-

ge est épaulé par des contreforts placés sur le pignon ou sur les murs gouttereaux. Aujourd'hui un seul exemple, proche de l'église, est ainsi renforcé. Souvent, ces contreforts ont été remplacés par des bâtiments annexes qui s'appuient sur les murs et les pignons arrière. La charpente est élémentaire et robuste.



2 - L'étable

Les statistiques agricoles du début du siècle, montrent que dans une zone de polyculture comme la nôtre, l'élevage est important. En 1906, on compte dans l'espèce bovine 134 unités, dont 65 vaches et presque autant de veaux d'un an ou moins. Avec 33 unités, l'espèce chevaline, la seule force motrice de l'agriculture est aussi importante. Il y a, contrairement à l'époque actuelle, très peu de moutons (4) et quelques jeunes porcs à l'engrais (28). L'espèce caprine est représentée par 13 têtes. Aussi, les zones d'herbage, de pacage ou de pâturage sont-elles importantes. On compte 71 ha destinés à la production de la nourriture des bêtes. L'herbage représente, de loin, la partie la plus importante avec 55 ha. L'étable fait donc partie des dépendances obligées de toute exploitation. Elle abrite un cheptel qu'on élève pour sa force de traction et pour la production de lait, de viande, mais aussi de fumier. Sans être du tout exclusif, l'élevage participe pour une bonne part aux revenus, surtout chez les exploitants modestes. Partout, l'étable jouxte le logis. Afin de limiter les fréquents déplacements entre les deux, les portes se rapprochent. Comme les étables sont d'habitude simples, les bêtes s'alignent par 5 d'un seul côté, face aux mangeoires qui s'adossent



à une des parois de refend ou contre le mur du fond. On trouve cependant des étables, rares il est vrai, qui comptent une double rangée. Chacune d'elles présentent les animaux dos à dos. Les auges, dont les dimensions peuvent être impressionnantes, sont en pierre bleue. Celles de la ferme

du château mesurent en longueur 4m 15 pour 53 cm de largeur, sur une hauteur de 35 cm. Ces pierres polies en creux, sont placées sur des consoles de calcaire ou sur un muret de briques atteignant jusqu'à 77 cm de hauteur. Au-dessus des auges, sont placés les rateliers métalliques. Le sol est couvert de pavés de calcaire. D'ordinaire, les étables sont basses et couvertes d'un plafond en voussettes ou en plancher. Pour protéger la réserve du fenil située à l'étage sous les combles, un chaulage annuel garantit l'hygiène des lieux. Ces espaces où s'entassaient tous les animaux sont peu éclairés et mal aérés : une baie étroite jouxte la porte d'entrée dont le guichet s'ouvre également. Celui-ci constitue d'ailleurs la seule source de lumière naturelle. Un box peut être aussi réservé à l'engraissement de quelques jeunes «purchots» ou de quelques veaux. Lorsque le local est exigü, à côté de la porte d'entrée se trouve un poulailler en bois et en grillage.

3 - Le porche

Quand le dispositif de la ferme tend à occuper les quatre côtés de la cour, l'accès à celle-ci est marqué par une grille. On l'a dit, à Gussignies, il n'existe pas de ferme «quadrilatère», un mur ferme le quatrième côté du carré. L'enceinte qui, sur la Place, fait face à l'entrée du Château, est ouverte par un magnifique



porche couvert d'un toit qui jadis abritait sans doute quelques pigeons. A côté du porche, le mur de moellons est percé d'une porte piétonne surmontée d'une niche votive.

4 - Le fournil

Il arrive que le four, dans les exploitations les plus modestes, soit aménagé dans le logis. Ailleurs, il est intégré aux dépendances, au volume des étables principalement, ou bien encore accolé à une extrémité du logis. Le fournil s'élève sur la base d'un plan rectangulaire. Lorsqu'il est extérieur, il est coiffé d'une toiture qui couvre à la fois cette pièce et le four proprement dit.



Le toit est suffisamment haut pour ménager au-dessus de la voûte du four, un séchoir ou une réserve à fagots.

5 - Le chartil

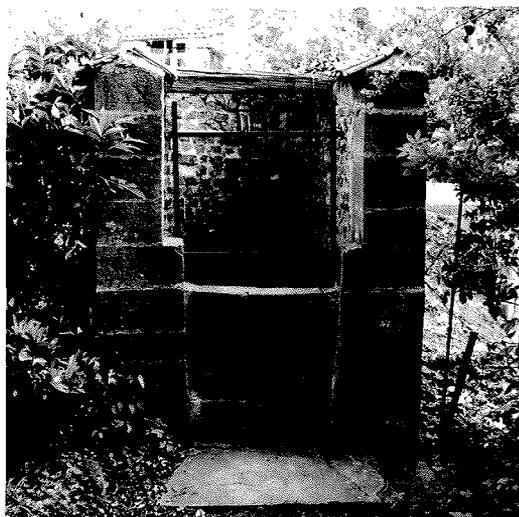
La remise à voiture protège les charrettes, chariots, tombereaux, mais aussi le matériel agricole. Ce bâtiment est rare à Gussignies. Un seul existe encore dans son aspect du XIX^e siècle. Il est isolé à proximité d'un hangar et proche d'une exploitation en long située sur la chaussée. Celui-ci est construit de pilastres de briques, rehaussées d'une charpente grossière, et recouvert de tuiles rouges ; il n'est clos d'aucun côté. La libre circulation de l'air favorise le maintien en bon état du bois des véhicules, spécialement de leurs roues cordées. Le sol est en terre nue. Le gîtage abrite un fenil et des récoltes d'oignons. Souvent les fermes utilisent un simple appentis pour tenir lieu de chartil.

6 - La laiterie

Sa présence n'est guère indispensable dans les petites exploitations. Une menue pièce à l'arrière du logis peut la remplacer. A l'intérieur, un plan de travail prolongé par une pierre d'évier, est parfois desservi par une pompe qui capte l'eau au puits ou à la citerne. La baratte se pose dans un coin. La laiterie est une pièce fraîche exposée au Nord et régulièrement badigeonnée à la chaux pour sa salubrité.

7 - Le puits

Qu'il soit privé, mitoyen à plusieurs exploitations ou commun à un quartier, le puits est indispensable pour donner l'eau aux habitants des logis, mais aussi au bétail. La nappe phréatique est située à faible profondeur. L'eau de source stagne à 2 m parfois 3 m, quelquefois plus. Cette petite dépendance usuelle est montée en briques appareillées de pierres de taille. Une grosse pierre plantée de chant, sert de margelle pour recueillir l'eau claire contenue dans un seau métallique.



Le bâti est carré ou semi-circulaire. Le treuil est ancré à une poutre transversale. La maçonnerie est protégée par une rangée de tuiles disposées en corolle sur le périmètre. Jugés trop encombrants ou dangereux, beaucoup de puits anciens ont

disparu. Une large dalle en pierre obture la cavité. Une pompe à bras a été animée pour remonter l'eau. La maçonnerie peut aussi être percée latéralement pour laisser le passage à un égouttoir taillé dans la pierre bleue. Ce dispositif permettait de remplir sans trop de peine, une bassine d'eau pour le lavage du linge ou des légumes. On peut aussi trouver à proximité du puits une auge en pierre pour abreuver d'une manière permanente le bétail restant à la ferme. Citons aussi les citernes qui recueillent l'eau pluviale descendant par les égouts des toits. Celle-ci est parfois un simple tonneau de bois ou une cuve métallique. Plus généralement, elle est enterrée et maçonnée à proximité du logis ou sous les dépendances. L'eau est remontée au moyen d'une pompe arrimée contre un mur.

8 - La cour

La cour n'existe que pour les fermes à plusieurs bâtiments. Très souvent, pour les petites fermes, son rôle est réduit par l'espace qui s'étend au devant des maisons. Face à la petite étable, le fumier s'accumule sur un tas unique proche de la voirie. Si la ferme est plus grande, comporte des étables, une grange et un corps de logis disposés en U, les bâtiments délimitent une cour. Celle-ci est pavée en partie ou en totalité, ce qui est plus commode pour le passage du matériel roulant. Nœud de circulation pour les véhicules agricoles, la cour l'est aussi pour les hommes et le bétail. D'où l'existence d'un trottoir qui longe le logis et se dirige vers les étables proches. Celui-ci est un peu surélevé, hors de portée de l'écoulement des eaux de la cour. La cour sert aussi de basse-cour dans laquelle circulent en toute liberté, les poules, les oies et les canards. A proximité de l'étable s'entassent le fumier. L'aire de la



cour s'ouvre sur la voirie. Le seuil de la propriété est marqué par une

grille. Une seule ferme possède un porche, entrée charretière doublée d'une porte piétonne qui est plus aisée à manier.

9 - Le jardin

Situé à l'arrière du logis, le jardin dégage un climat d'intimité. Il est rarement accessible aux regards des passants. Le potager peut aussi être entouré d'une haie ou d'un mur qui le préserve de l'action du vent et des regards indiscrets. Il est destiné à la culture des légumes qui entrent dans l'alimentation quotidienne. Son espace est divisé en plusieurs carrés. Une grande part de celui-ci est réservée à la pomme de terre. En bordure, on trouve les plantes aromatiques, le thym, des fleurs basses et quelques rosiers. Ensuite, s'alignent les «routes». Au fond de chaque jardin, on plante les groseillers de diverses variétés et les framboisiers. Il faut y ajouter quelques fleurs, comme des dahlies par exemple. Les principales variétés de base sont : les laitues, le persil et le cerfeuil, les haricots et les pois, l'ail, les oignons et les poireaux, le céleri, les betteraves rouges et les carottes. Selon les disponibilités, quelques arbres fruitiers se dispersent. Parfois, entre le potager et les prairies, on peut trouver un petit verger.

CONCLUSION

A l'évidence, le patrimoine architectural de Gussignies n'est pas particulier. Il s'inscrit dans celui de l'Avesnois et du Hainaut. Chacun trouvera les points de repère exposés dans cette présentation. Cependant, Gussignies a un charme qui ne tient pas exclusivement à son environnement. Le caractère de la bâtisse rurale y contribue aussi. Ce caractère est certainement dû à la simplicité et à la condition modeste des familles paysannes. Cette simplicité se manifeste sur le plan de la construction. Le type de bâtiment le plus caractéristique est celui qui est disposé en longueur sans articulation. Ensuite, l'absence d'élévation marque l'existence d'un seul niveau habitable. Le plan est sans mystère. Il est élémentaire et sans fard. Il est aussi foncièrement utilitaire.

L'habitat relativement dispersé, mais parfaitement intégré dans le site et le paysage concourt aussi à souligner ce charme villageois. Il est clair que l'emploi de matériaux traditionnels comme le bois, la pierre, la tuile favorise encore la sauvegarde du pittoresque et de l'authentique. Resté à l'écart des grandes activités industrielles et des reconversions agricoles du XIX^e siècle, le village peut aujourd'hui montrer un habitat original, issu de la tradition locale de l'Avesnois.



TABLE DES MATIÈRES

■	PRÉFACE	p.5
■	INTRODUCTION	p.7
■	A - GÉNÉRALITÉS	p.9
	- La situation du village	
	- Le paysage	
	- L'habitat	
	- La typologie	
	. habitat à un seul noyau	
	. l'habitat et le fenil	
	. l'habitat, l'étable et la grange	
	. la ferme en U	
	. le type quadrilatère	
	- La volumétrie	
	- Les matériaux de construction	
■	B - LA CONSTRUCTION	p.26
	- Les murs	
	- La toiture	
	- Les ouvertures	
	- Les structures intérieures	
	- Les symboles	
■	C - L'HABITATION	p.38
	- Le plan	
	- La circulation	
	- Les équipements	
	- Le mobilier	
	- Décors et styles	
■	D - LES DÉPENDANCES	p.45
	- La grange	
	- L'étable	
	- Le porche	
	- Le fournil	
	- Le chartil	
	- La laiterie	
	- Le puits	
	- La cour	
	- Le jardin	
■	CONCLUSION	P.53

SOUSCRIPTEURS

Alain	BERTRANDE	VALENCIENNES
	BIANCHI-DECROLY	WASMUEL
Jean-Pierre	BIGOTTE	BAVAY
Gilles	BON	ARMENTIERES
Pierre	CARLIER	DOURLERS
Armand	BOUBAY	HOUDAIN-LEZ-BAVAY
Christine	CASSOL	MESVIN
Pierre	COLMANT	MONS
Jacqueline	COLOT	BAVAY
Ghislain	DELMARLE	VALENCIENNES
Edmond	DELSART	AUTREPPE
Genevieve	DELVAUX de FENFFE	GUSSIGNIES
Francis	DENIS	GUSSIGNIES
Annie	DUEZ	SEPMERIES-ARTRES
Marie-Claude	DUFFRANNE	HON-HERGIES
François	DURIEZ	BAVAY
Avit	DURONSOY	BELLIGNIES
Michel	FRANCOIS	GUSSIGNIES
Charlotte	GEORGE	BAVAY
Sylvianne	GOMET	LA BOUVERIE
Chantal	HAYEZ-LEGRAND	GUSSIGNIES
Christian	HEQUET	GUSSIGNIES
Claude	LACAILLE	BELLIGNIES
Jean	LANTHIER	FEIGNIES
Henri	LOUISE	GUSSIGNIES
Pierre	MECHINEAU	SAINT-HILAIRE DE CLISSON
Bernard-Claude	MILLEVILLE (de)	AUDIGNIES
Marie-Antoinette	MIOTTO	BOUSSOIR
Robert	MONE	PRESEAU
Irène	POIRETTE	VILLERS-POL
Thérèse	RASSAU	GUSSIGNIES
Brigitte	RASSAU	GUSSIGNIES
Gérard	TONNOIR	GOMMEGNIES
Jacques	VITOUX	GUSSIGNIES
Dominique	WALQUEMANNE	HON-HERGIES

Edition

Les Rocs en Fête

Association "*Les Rocs en Fête*" 59 570 - Gussignies.

Achévé d'imprimer en novembre 1991.

Cet ouvrage a été tiré à quatre cents exemplaires.